

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵎⵓⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵏⵉⵎ

UNIVERSITE MOULOD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات



N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

Domaine : *Langues étrangères*
Filière : *traduction/Interprétariat*
Spécialité : *arabe/français/arabe.*

Titre

**Politiques de traduction des maisons d'édition algériennes :
Répercutions sur le produit traduit.**

**Etude de cas : « La décennie de la dernière chance : Emergence ou
déchéance de l'économie algérienne ? » de Abdelhak LAMIRI**

Présenté par :
Ali MAMERI
Thanina GRAINE

Encadré par :
Nora BELGASMIA
Amrane CHIKHI

Jury de soutenance :

Président :	YEFSAH	Chabha	MAA	UMMTO
Encadreur :	BELGASMIA	Nora	MCB	UMMTO
Co-Encadreur:	CHIKHI	Amrane	MAB	UMMTO
Examineur :	TALEB	Kahina	MAA	UMMTO

Promotion : juin 2016

Laboratoire de domiciliation du master:

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier Dieu tout puissant de nous avoir donné la volonté, le courage et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nos profonds remerciements s'adressent à notre promotrice Mme BELGASMIA de nous avoir encadré, pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils précieux.

Nos sincères remerciements s'adressent en particulier à M. Amrane CHIKHI pour son énorme apport toute au long de la réalisation de ce travail. Nous tenons également à le remercier pour l'inspiration, l'aide et le temps consacré à la réalisation de ce mémoire.

Nous tenons aussi à remercier tous les enseignants du département de Traduction Interprétariat, de nous avoir fait découvrir la richesse de cette spécialité.

Nous remercions nos très chers parents, auxquels nous devons là où nous sommes aujourd'hui. Veuillez trouver ici l'expression de notre profonde considération et le témoignage d'une vive reconnaissance.

Dédicaces

Je dédie ce mémoire de fin d'études :

A mon très cher père et ma très chère mère pour leur soutien, leurs sacrifices et tous les efforts consentis pour mon éducation et ma formation. Je tiens à leur témoigner ma reconnaissance, mon amour et mon affection.

A tous mes frères et sœurs,

A la grande famille et à tous mes amis.

Ali MAMERI.

Dédicaces

Je dédie ce mémoire de fin d'études :

A mon très cher père et ma très chère mère pour leur soutien, leurs sacrifices et tous les efforts consentis pour mon éducation et ma formation. Je tiens à leur témoigner ma reconnaissance, mon amour et mon affection.

A mes chères sœurs et chers frères

A mes amies : Nadia, Zohra et Hadjira

A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Thanina GRAINE.

Sommaire

Résumé	
Introduction générale.....	1
Partie théorique	
Chapitre I : Le plurilinguisme et la traduction en Algérie	7
I.1. Les différentes langues : Le Berbère/ l'Arabe/ le Français	7
I.2. Le statut de chaque langue	9
Chapitre II : L'édition dans le milieu algérien	11
II.1. Aperçu sur l'univers de l'édition algérien.....	11
II.2. La traduction dans le milieu algérien de l'édition	14
Partie pratique	
Chapitre I : Le projet d'enquête	19
I.1. Généralités sur le projet d'enquête	19
I.2. Questionnaire proposé.....	20
I.3. Dépouillement et résultat de l'enquête	24
Chapitre II : Analyse traductologique	36
II.1. Généralités sur l'ouvrage	37
II.2. Résultats de l'entrevue avec le traducteur.....	37
II.3. Analyse traductologique des éléments choisis	38
Conclusion du chapitre.....	56
Conclusion générale	58
Bibliographie.....	60
Annexes	

Résumé

La présente étude s'intéresse à la traduction au niveau des maisons d'édition algériennes. Elle se fixe un double objectif, le premier est celui de voir ce que définissent ces maisons d'éditions comme politiques et visions de traduction, le deuxième est de constater les effets de celles-ci sur le produit de traduction fini d'un point de vue traductologique pur.

Pour se faire, nous avons fait recours à deux méthodes de recherche :

L'enquête : pour répondre au premier questionnement, et voir de près la perception de ces maisons d'édition sur la pratique de la traduction.

Une analyse traductologique d'un corpus choisie à base de représentativité, pour faire le lien entre les politiques de traduction et leurs répercussions sur le produit de traduction.

Notre travail est scindé en deux parties :

Dans la partie théorique nous retraçons dans un premier chapitre la situation linguistique en Algérie ainsi que les statuts des langues. Le deuxième chapitre représente une base de données et informations sur les réalités de l'édition livresque algérienne,

La partie pratique de notre étude est, elle aussi, réparties en deux chapitres :

Le premier chapitre est consacré à l'enquête et à son exécution, en mettant sous la loupe les résultats du questionnaire proposé à cinq maisons d'édition des plus actives en Algérie.

Le deuxième chapitre est celui de l'analyse traductologique d'un corpus, ledit corpus est un ouvrage économique intitulé «La décennie de la dernière chance : Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? » écrit par Abdelhak LAMIRI et traduit par Messaoud DJENNAH.

ملخص

تتناول هذه الدراسة واقع الترجمة في ميدان النشر و دور النشر الجزائرية. تستهدف هذه الدراسة التوصل إلى إجابات حول إشكاليتين أساسيتين:

تستهدف الإشكالية الأولى ماهية تصور دور النشر الجزائرية لممارسة الترجمة في مؤسساتها وما تخصص لها من سياسات أو رؤى.

تخص الإشكالية الثانية طبيعة ما تخلفه هذه الرؤى و التصورات التي تتبناها دور النشر الجزائرية بمنظور علم الترجمة على ما تطرحه من ترجمات في جانبها النوعي.

في هذا الصدد، تم الولوج في دراستنا هذه إلى منهجيتين هما:

الاستطلاع الميداني: قصد التوصل إلى إجابات حول طبيعة ما تخصصه دور النشر الجزائرية لنشاط الترجمة من سياسات أو رؤى

الدراسة العلمية للترجمة : تكون عينة ممثلة لترجمات دور النشر الجزائرية و الخروج باستنتاجات حول ما يتمخض من الاستطلاع الميداني حول سياسات الترجمة على النوعية المقدمة.

تنقسم دراستنا هذه إلى شطرين :

يتطرق الشطر النظري الأول إلى الوضعية اللغوية الجزائرية في أول أبوابه، إذ تحدد في هذا الباب مختلف اللغات الساندة في الجزائرية ومكانة كل منها.

يمثل الباب الثاني من الشطر النظري قاعدة معطيات تخص ميدان الترجمة النشيرية و واقعها الجزائري.

ينقسم بدوره الشطر التطبيقي إلى بابين:

أولهما باب الاستطلاع الميداني أين يتم إخضاع إجابات انتقيناها لأكثر خمس دور نشر في الجزائر إلى دراسة منهجية قصد الخروج بإجابات لإشكاليتنا الأولى.

يتناول الباب الثاني من الشطر التطبيقي دراسة عينة لترجمة ، وقع اختيارنا في هذا الصدد على كتاب للدكتور عبد الحق لعميري مترجم من طرف مسعود جناح بعنوان: "عشرية الفرصة الأخيرة: الاقتصاد الجزائري، الازدهار أو الانهيار؟".

Introduction générale

Introduction

De nature adepte du livre et de la lecture, notre intérêt pour la traduction éditoriale a découlé en grande partie des pertinentes informations obtenues du dernier Salon International du Livre d'Alger. Une rencontre portant sur les enjeux de la traduction livresque s'est déroulée à la faveur de la tenue de ce 20^{ème} SILA. D'importants acteurs et spécialistes du domaine étaient au rendez-vous, à l'image de l'écrivain traducteur Mohamed SARI, ou encor Ouaciny LAREJ. Il faut dire que dans un premier temps, un article du journal El Watan qui date de 07 novembre 2015 a en particulier fait surgir ce besoin en nous de nous investir dans un travail de recherche qui retrace des réalités portant sur cette forme de traduction. En exposant les principales informations ressorties de cette rencontre, l'écrivain traducteur Ouaciny LAREJ a dressé un constat des plus sévères de la traduction livresque en Algérie. Il estime que des efforts considérables ont été déployés durant cette dernière décennie et qu'il n'en demeure pas moins qu'ils restent insuffisants. Cela malgré l'effort de traduction de plusieurs livres du français vers l'arabe ou encore l'émergence de quelques traducteurs. Cet éditeur traducteur affirme qu'il existe un travail individuel et de groupe qui est fournie par les traducteurs, mais ces derniers ne trouvent pas où s'accrocher. La stratégie préconisée par l'état n'existe point. Selon LAREJ, ces traducteurs même s'ils effectuent de précieux efforts, cela reste insuffisant .C'est à dire qu'ils n'ont pas d'impacte sur la traduction et la société.

Comme il le laisse entendre ce constat dressé par LAREJ, nous avons senti le besoin de nous engager dans un travail de mémoire de fin d'études en master pour comprendre la nature de cette traduction dans sa forme éditoriale. Reste à définir les objectifs à atteindre et les questionnements auxquels ce travail de recherche saura répondre. En ce sens, ce qui s'impose comme premier questionnement dans notre étude est celui de savoir quelle est la perception qu'ont les maisons d'édition algériennes vis-à-vis de la pratique de la traduction dans son aspect organisationnel. En d'autres termes, ces maisons d'édition adoptent-elles des politiques ou des visions de traduction globales claires et bien définies ?

Ensuite, en tant que traducteur, il est logique de porter principalement notre intérêt à la traduction elle-même, que proposent ses organismes de traduction dans son aspect qualitatif et se demander, dès lors, quelles répercutions peut avoir la perception qu'ont ces maisons d'éditions quant à la pratique de la traduction (adoption ou pas de visions et politiques globales) sur un produit de traduction fini que ces maisons d'éditions réalisent.

Dans la foulée, nous pouvons supposer que la qualité de la traduction proposée par ces maisons d'édition, peut être compromise dans le cas où nous apprendrons (suite à un travail d'enquête) que les maisons d'édition algériennes ne détiennent de vision ni de politique de traduction claires et globales. En plus, cette traduction demeure une activité secondaire ou occasionnelle où un traducteur ne peut fournir un travail de qualité sans se départir des réalités "peu favorables" des organismes auxquels il est affilié.

Dans un autre cas de figure, où ces maisons d'édition ne définissent toujours pas de visions ou de politiques globales pour leur pratique de traduction (car c'est dans ce cas où la qualité de la traduction est réellement compromise). On peut supposer que le produit fini est, quant à lui, exempté de la perception qu'ont les maisons d'édition vis-à-vis de la traduction, le peu de moyens ou d'intérêts qu'ils lui consacrent soit en la définissant comme activité secondaire ou occasionnelle, ne peut influencer le travail du traducteur. Ce traducteur reste indépendant de tout ce que l'absence de politique de traduction peut engendrer comme manque de moyens ou d'insuffisance en matière de prise en charge de l'organisme responsable de son travail. Dans ce cas, le produit que propose le traducteur reste traductologiquement satisfaisant. Il sera question, dans la présente étude, d'un travail d'enquête à effectuer au niveau des maisons d'édition afin de pouvoir apporter des réponses quant à la perception que les maisons d'édition à questionner auront sur la pratique de la traduction. L'enquête sera donc le premier palier de notre étude. Quant au deuxième palier de notre étude, il consistera à constater via une étude de cas, les répercussions des résultats auxquels notre enquête va découler. Autrement dit ; réaliser une analyse traductologique d'un corpus qui sera un témoignage brut d'un produit de traduction issu de ce même milieu de traduction éditoriale algérien.

Ce qui suivra est un aperçu des différentes parties du travail et une explication de leur enchaînement :

Le premier chapitre de notre travail dresse un portrait global de l'une des situations linguistiques algériennes des plus variées. Une telle étude sert à tirer au clair la place qu'occupe chacune des composantes linguistiques (le berbère, l'arabe et le français) ainsi que leur importance dans le milieu de la traduction éditoriale en Algérie. Autrement dit traduit-t-on de quelle langue et vers quelle langue en Algérie ?

Ensuite, le deuxième chapitre de notre étude a fonction de nous accorder des données et des informations précises sur les réalités de l'édition livresque en Algérie ainsi que celles relatives à la pratique de la traduction éditoriale. Le chapitre représente une base de données

indispensable à notre étude, vu que c'est à partir de celles-ci que vont provenir nos questionnements quant à la nature et l'objet de l'enquête que nous envisageons de faire. Le travail d'enquête que nous présentons dans notre premier chapitre de la partie pratique est une enquête par questionnaire dont le but est de trouver un certain nombre d'informations sur les réalités de l'activité de la traduction dans le milieu de l'édition livresque algérien.

S'agissant du deuxième chapitre de notre partie pratique ; celui-ci portera sur une analyse traductologique d'un corpus qui est choisi sur la base de la représentativité de ce même milieu de l'édition, en vue de chercher le lien entre toute absence ou présence de vision globale, de politique et de stratégie de la traduction au sein des maisons d'édition à questionner, (questions auxquelles notre enquête va s'atteler à trouver des réponses), et les répercussions que cet état peut avoir sur le plan traductologique pur, c'est-à-dire sur le plan qualitatif de la traduction. Le but de cette partie est d'établir ce lien entre un élément qui n'est pas rattaché à la traduction, à savoir une politique d'une entreprise (les maisons d'éditions sont des entités économiques) avec le contenu final présenté au lecteur. Nous présenterons donc à travers ce chapitre une analyse traductologique afin de constater les effets d'une stratégie de traduction adoptée ou non par une maison d'édition et l'effet que ça fait sur le produit final.

Le choix du corpus de notre étude obéit donc à la considération d'assurer la représentativité de cette activité de la traduction dans le milieu algérien de l'édition. En ce sens, le livre *La décennie de la dernière chance : Emergence ou déchéance ?* de Abdelhak LAMIRI traduit par Messaoud DJENNAH et publié par les éditions CHIHAB, constitue à nos yeux l'un des choix les plus adéquats car il fait office d'un « témoignage brut » de cette traduction éditoriale algérienne. Etant une récente publication, et au regard au contenu précieux du livre fruit d'une longue expérience à l'international de l'auteur, un expert économique affirmé ayant plusieurs études et publications valeureuses. Mais surtout pour la fulgurante réussite sur le marché (un des best seller de l'Algérie indépendante) (Forum Fikra, 2015). Nous nous disons que le présent livre saura nous garantir la représentativité escomptée. Il est à signaler que notre corpus étant le livre en entier, nous avons opté pour la présentation de la 1^{ère} de couverture uniquement, pour ceux qui voudraient le consulter.

Afin d'avoir une analyse plus approfondie et plus objective de la traduction, objet de notre étude. Nous avons estimé qu'il était, tout d'abord, nécessaire d'interviewer le traducteur du livre, M. Messaoud DJENNAH. La vision du traducteur est d'une importance inestimable à nos yeux, car elle nous informera sur ses choix ainsi que sur ses méthodes adoptées afin de

traduire l'ouvrage. Autre importance de taille dans cette démarche : les réponses du traducteur nous aiderons à définir les contours de nos analyses et de nos interprétations traductologiques.

Dans la même optique de définir la nature de cette analyse, nous nous sommes engagés dans une étude préalable du corpus (à base de nos connaissances traductologiques) afin de voir de plus près les caractéristiques du texte proposé et ce qu'il représente comme difficulté dans sa traduction. Pour sortir avec un aspect de traduction bien précis sur le quel nous centrerons cette analyse. Il nous est évident qu'une analyse traductologique ne peut traiter "en entiers" les problèmes qu'une traduction peut poser, autrement dit, sans qu'un aspect bien particulier ne soit cerné ou visé avec précision, car on ne peut être sommatif et prétendre apporter des réponses objectives et précises en un seul travail de recherche.

Ce n'est qu'après cette étape de lecture que nous nous sommes fixés, à priori, sur la référence culturelle comme aspect de traduction sur lequel notre analyse sera centrée. Cette décision est venue d'un intérêt à la nature universelle de cette référence culturelle que A. LAMIRI apporte d'une manière récurrente au long de son ouvrage. Nous nous intéressons donc, de voir de plus près la manière dont le traducteur a fait face à cette particularité.

Etant un moyen et non une fin en soi, il y'a lieu de dire que l'analyse de cette référence culturelle n'aura pas l'objectif d'apporter un plus quant à la traduction dudit aspect, mais comme il le dicte l'objectif de cette étude, de juger traductologiquement la valeur de la traduction en relation avec ce que peut adopter une entreprise d'édition comme vision ou politique de traduction.

D'autre part, il convient de préciser que l'approche ou les approches à adopter dans la présente analyse seront déterminées une fois la nature de celle-ci est bien connue et que, rappelons le, le résultat de notre entrevue avec le traducteur aura la tâche de la définir.

Partie théorique

Chapitre: I

Le plurilinguisme et la traduction en Algérie

I.1. Les différentes langues : Le Berbère/ l'Arabe/ le Français

Pour pouvoir se construire une identité personnelle, collective ou même nationale, divers facteurs y contribuent. Parmi ces facteurs nous retrouvons la langue qui est déterminante dans cette construction, car c'est à travers elle, que chaque langue et communauté se distinguent des autres. GRANDGUILLAUME (1983. p70) l'a présenté en disant: « *La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lieu entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité* ».

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très diversifiée et complexe et cela est dû à son histoire (les différentes conquêtes et invasions qu'elle a connu) ainsi qu'à sa géographie. S. ABDELHAMID (2002. p35) : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* ».

À partir de 1962, année de l'indépendance et durant des années, l'Algérie a été officiellement monolingue avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale mais cela n'a pas empêché la présence sociale des autres langues telles que le berbère avec toutes ses variétés, l'arabe algérien et le français.

I.1.1 La langue berbère

Langue autochtone d'Afrique du Nord antérieurement à la colonisation romaine à nos jours. Dite aussi langue Tamazight ; c'est la langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne, elle est représentée par les dialectes berbères actuels. Comme le souligne Salem CHAKER (1991. P 01) : « *En Algérie la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens* ».

Concernant le nombre des berbérophones, il est difficile d'avancer des chiffres exactes vu l'absence des recensements linguistiques systématiques, les chiffres qui ont pu être proposés sont contestés de tout part ; néanmoins S. CHAKER (p 08) nous renseigne sur ce fait en avançant que : « *... sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne* ».

Le berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- **Le kabyle** : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira.
- **Le Chaoui** : parlé par les Chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.
- **Le m'Zab** : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.

I.1.2. L'arabe classique

Dit aussi arabe coranique, standard ou littéraire. C'est la langue de l'Islam et du Coran sacré : « *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* » (Kh. TALEB IBRAHIMI, 1995. p 05)

Etant donné la place de la langue arabe dans le coran et que, l'Algérie est considérée comme un pays arabo-musulman, cette langue jouie d'un certain prestige. Elle est utilisée dans les administrations et institutions de communication formelles et dans différents établissements d'enseignements et d'éducation. C'est la variété des lettrés, elle sert de véhicule au savoir de façon générale, utilisée comme langue de culture et dans des situations de communications formelles.

I.1.3 L'arabe dialectal

Il est considéré comme le moyen de communication pour la majorité des locuteurs Algériens, c'est la langue du quotidien, et de leur première socialisation. « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population algérienne* ». (R.CHIBANE, 2009, p20)

En général, tous les arabophones d'Algérie parlent l'arabe dialectal ou l'arabe algérien pour communiquer entre eux à l'oral. L'Arabe algérien a diverses variétés et chaque région a son propre arabe bien spécifique à elle, tels que l'Algérois- l'Oranais – Le Constantinois etc. et qui sont différents dans la prononciation, le lexique et la grammaire mais qui ne constituent aucun obstacle à l'intercompréhension. Cette langue vit, évolue au sein de la population qui en fait usage, d'où l'appellation arabe populaire. Il est utilisé dans les lieux publics : la rue, les cafés, les stades... il est employé dans des situations de communications informelles, intimes : en famille, entre amis etc. De ce fait, cette langue remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions gouvernementales (administration, école etc.)

I.1.4. La langue française

Après le Berbère et l'Arabe vient la langue française ; imposée au peuple algérien par le colonisateur, utilisée par le pouvoir colonial pour parfaire son emprise sur le pays. Cette langue a réussi à se faire une place dans la société algérienne, car un bon nombre de locuteurs algériens l'utilisent dans différents domaines et plus précisément dans la vie quotidienne.

Les 132 années de colonisation ont marqué des générations entières d'algériens imprégnés de la langue française. BENMESBAH (2003. p19) dit : « À l'indépendance, la communauté francophone était estimée à moins d'un million d'individus sur une population avoisinant les 10 millions. L'enracinement de cette langue dans l'environnement social est certes, essentiellement dû à une donnée importante qu'est l'histoire, mais d'autres facteurs peuvent y concourir: la proximité géographique et culturelle des deux pays ».

I.2. Le statut de chaque langue

Nous avons à première vue quatre langues importantes et chacune d'elle possède un statut différent de l'autre.

I.2.1 Le statut du Berbère

Cette langue ancestrale à tradition orale, bien qu'elle soit présente dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et dans leur communication quotidienne mais ne bénéficie d'aucun statut privilégié, ce qui a poussé les berbérophones depuis 1989 à mener différentes manifestations massives revendiquant l'affirmation identitaire du berbère. Et ce n'est qu'en 2002 que cette langue obtient le statut de la langue nationale et à présent en 2016 elle est reconnue comme langue officielle.

I.2.2 Le statut de l'Arabe classique

Après l'indépendance l'état a voulu unifier le peuple algérien en faisant de l'arabe classique langue officielle comme nous l'avons déjà dit ; étant donné qu'elle bénéficie déjà d'un prestige, celui de langue du coran. Taleb Ibrahim (1995. p 25) le confirme : « ...cette langue surnommée, surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne... ».

Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral (l'écrit oralisé). Elle n'est la langue maternelle de personne, elle ne connaît pas un usage spontané et elle est exclusivement apprise par le biais des institutions scolaires. A ce propos Taleb Ibrahim (p31) note : « L'arabe standard

est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe ».

I.2.3 Le statut de l'Arabe algérien

L'arabe algérien a éclaté en plusieurs parlers régionaux, non écrits et non normalisés et malgré cet éclatement il demeure la première langue de communication des Algériens, et bien qu'il soit d'un usage très répandu il ne jouit d'aucun statut officiel reconnu. Dans ce contexte R. CHIBANE (2009. p20) affirme que : « *Malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation ».*

Cette langue est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale mais parfois utilisées par certains auteurs dans leurs productions artistiques et littéraires surtout la chanson, la poésie et le théâtre, et il est même qualifié par certains de manière péjorative. Taha HUSSAIN, (1993) « *Le dialectal ne mérite pas le nom de langue et ne convient pas aux objectifs de la vie intellectuelle »*

I.2.4 Le statut de la langue française

Unique langue officielle lors de la période coloniale. Avec l'indépendance et la politique d'arabisation, le français a connu un recul quant à sa diffusion et à sa maîtrise. Toutefois son usage est encore très répandu dans les enseignes publiques pratiquement bilingues français – arabe et ce malgré son statut de langue étrangère.

Le français est à la fois langue académique avec un registre soutenu et langue de la rue avec un registre relâché d'usage quotidien qui n'est pas toléré dans toutes les situations de communications. Le français est parlé avec plus au moins de maîtrise par la majorité des Algériens. Ces dernières années, cette langue commence à prendre du terrain avec la prolifération des écoles privées qui font d'elle une langue d'enseignement (d'un programme académique français), et contrairement aux écoles publiques où le volume horaire d'enseignement est réduit. Il est à noter que le français reste toujours la langue de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne les filières scientifiques, économiques...

Après avoir défini la situation linguistique en Algérie dans ce premier chapitre nous passons donc, au deuxième chapitre afin d'avoir des données claires sur l'édition dans le milieu algérien.

Chapitre: I I

L'édition dans le milieu algerien

II.1. Aperçu sur l'univers de l'édition algérien

Inspiré dans sa globalité d'une étude effectuée dans le cadre de l'état des lieux de la traduction en Méditerranée, dont la réalisation et l'analyse reviennent à Lazhari LABTER, le présent chapitre a pour fonction de nous accorder des données et informations précises sur les réalités de l'édition livresque en Algérie ainsi que sur la pratique de la traduction éditoriale. Il s'agira donc, d'une collecte d'informations sur le nombre de ces traductions éditoriales, leur répartition dans le pays, leur domaine de spécialisation ajouté à quelques données concernant les organismes éditoriaux les plus actifs en matière de traduction. Ce chapitre constitue, une base de données très essentielle, vu que c'est à partir de celle-ci que proviennent, en partie, nos questionnements dans le présent travail.

II.1.1. Histoire de l'édition livresque en Algérie

Depuis l'indépendance de l'Algérie, le marché du livre était sous le monopole exclusif de Hachette Algérie et ce, jusqu'en 1966 à l'exception de quelques maisons d'éditions privées telles que El Baath à Constantine et la maison d'édition Nahda à Alger.

A partir de 1966, après certaines décisions de nationalisations de sociétés françaises, Hachette Algérie est nationalisée et tous ses biens sont transférés à la nouvelle société nationale d'édition. Celle-ci gardera le même monopole quasi exclusif sur le secteur de l'édition jusqu'en 1983 où, le président Chadli BENDJIDJ a mis en œuvre une nouvelle politique économique, dite politique de « l'Infitah » (ouverture, libération). En effet, la société nationale d'édition et de diffusion (SNED), à l'instar d'autres entreprises et sociétés nationales restructurée en quatre entités dont l'entreprise nationale du livre (ENAL), avatar de la SNED, continue le monopole de l'édition et de la distribution.

Il existe, néanmoins, d'autres maisons d'éditions étatiques spécifiques qui occupent le marché du livre aux côtés de l'ENAL telles que :

- Office des publications universitaires (OPU) ;
- Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) ;
- Entreprise nationale algérienne de presse (ENAP) ;

Quelques éditeurs privés s'installent sur le marché « monopolisé » et cela résulte de la crise économique majeure qui a frappé l'Algérie de plein fouet, ainsi que les événements d'octobre 1988 qui ont fait passer l'Algérie du système du parti unique vers un système

pluraliste, à l'exemple des Editions, Abderrahmane BOUCHENE des éditions Bouchene créées en 1985 (installé en France depuis 1999) et de Ahmed BOUNAB qui lancent les éditions Laphonic, qui n'existent plus aujourd'hui. (Lazhari LABTER ,2010.p05)

II.1. 2. Chiffres et données sur l'édition livresque

II.1. 2. 1. Les maisons d'édition algériennes : Nombre et répartition par ville et région

Selon Lazhari Labter, l'Algérie recense 140 éditeurs sur la base de leurs participations au 15^{ème} Salon international du livre d'Alger de 2010. Nous trouvons 100 maisons d'éditions à Alger alors qu'Oran, la capitale de l'Ouest, 5 seulement et à Constantine, capitale de l'Est, nous comptons que 3. Et dans le reste du pays, nous dénombrons 5 à Blida, 3 à Bejaïa, 2 à Tizi-Ouzou, 2 à Ghardaïa et 1 à Sétif, Mila ou encore Barika. Très peu de maisons sont spécialisées, elles publient toutes sortes d'ouvrages, beaucoup de livres préscolaires et des manuels en arabe et en français. Toutefois 3 maisons d'éditions se distinguent par leur ligne éditoriale :

- Les Editions Casbah (premier éditeur du pays) pour l'Histoire ;
- Les Editions Barzakh pour la littérature ;
- Les Editions Ikhtilef (La Différence) pour les sciences humaines et sociales.

En effet, 12 sont spécialisées dans la littérature de jeunesse, dont 7 sont dirigées par des femmes (Science et Savoir, Le petit lecteur d'Oran, Les trois pommes, La 7^{ème} couleur, Clas'gaie, Lalla Moulati, La bibliothèque verte, Rive sud, Pico, Edition Baghdadi, Sedia. (Lazhari LABTER, 2010.06)

II.1.2.2. Domaine de spécialisation des maisons d'édition

Parmi les éditeurs recensés, nous dénombrons très peu de professionnels qui disposent d'une ligne éditoriale et de collections. Les maisons d'éditions les plus en vue sont : Casbah Edition, Chihab, Edition ANEP, l'ENAG, Barzakh Edition, Dalimen Edition, APIC Edition, Edition Alpha, Sedia Edition (racheté par alpha), Gal Edition, Edition du tell, Edition El Ikhtilef.

Malgré cela, le nombre d'ouvrages publiés reste, très insuffisant pour un pays qui compte plus de 36 millions d'habitants. Pour ce qui est du nombre de publication d'ouvrages, selon le Syndicat National des Editeurs du Livre (SNEL), il aurait été de 800 ouvrages en 2002 et de

1000 titres en 2003. Pour la société publique du livre (SPL) les titres publiés ne dépasseraient pas les 400 en 2002 et en 2003, ces derniers ne sont pas connus selon la répartition de la langue.

La moyenne des tirages est de 1000 exemplaires par titre. Elle peut atteindre les 10 000 pour les ouvrages préscolaires qui sont très demandés. De 1000 à 3000 exemplaires pour les ouvrages de fictions, et pour le secteur du parascolaire de 3000 à 5000 exemplaires.

Il existe trois organismes actifs en matière de traduction en Algérie : L'Institut supérieur arabe de traduction (ISAT), les Editions ANEP (beaucoup plus entre 2000 et 2005 en collaboration avec les éditions Al Farabi de Beyrouth qui prenait en charge la traduction), Les Editions Casbah, le laboratoire de la traduction et de terminologie, Université Alger II, L'ENAL (ex-SNED-disparu), les Edition El Ikhtilef et les Editions Barzakh.

II.1.2.3. Les librairies

Par rapport à l'étendue du territoire et au nombre d'habitant qui demeurent, le réseau des librairies en Algérie se présente en faible quantité. Le nombre des librairies dans la partie nord du pays est estimé à 300. Nous ne trouvons qu'une seule librairie à Laghouat (sud du pays) qui compte 150 000 habitants. Par contre, il n'existe aucune librairie dans des villes universitaires de près de 3000 habitants, comme Biskra (sud du pays). C'est dire qu'il reste encore du chemin pour mettre le livre à la disposition des lecteurs. Pour palier à cette situation, le ministère de la culture a initié un projet de construction de bibliothèques municipales qui a atteint vers la fin de l'année 2012 le nombre de 2000 bibliothèques.

Malgré le taux de l'analphabétisme estimé à 21,39% de la population, la scolarisation reste très importante, car elle atteint presque les 100% (taux jugé « exemplaire » par L'Unicef). L'acquisition des ouvrages par des particuliers reste très faible. Cela s'explique, par certains, par le prix du livre qui reste élevé (moyenne de 1000 DA) comparé au revenu moyen des familles (le Smig est à 15000.00 DA). En plus de tous ça, il faut ajouter, l'absence de réseau de distributeurs actifs et le manque de librairies. (Ibid. p 08)

II.1.2.4. Le Centre du livre en Algérie

Le centre national du livre a été créé par décret exclusif n°09-202 le 27 mai 2009, sous l'égide du ministère de la culture. Un arrêté ministériel a été promulgué afin de mettre en place son organisation interne en mai 2010. Fixant des objectifs qui sont entre autres :

- La promotion et la diffusion des œuvres littéraires ;
- La contribution et le soutien au développement à l'industrie du livre et à sa distribution ;
- Le soutien à la lecture publique.

Parmi les commissions installées, nous pouvons citer une commission de la création et de la traduction. (LABTER, 2010.p06)

II.1.2.5. Le salon du livre

Il existe des salons du livre régionaux, mais aussi depuis 2001 nous trouvons un salon international du livre, ainsi qu'un Festival international de la littérature et du livre de jeunesse et celui de la bande dessinée depuis 2008. Ces salons et Festivals connaissent un engouement de plus en plus élevé. (Ibid. P06)

II.2. La traduction dans le milieu de l'édition algérienne

II.2.1. Histoire de la traduction en Algérie

La pratique de la traduction en Algérie a été liée, dans son début à l'enseignement des langues. Dès 1832, l'enseignement de la littérature, de la langue arabe et de la chariaa fut autorisé et assuré par les autochtones monolingues formés dans les zaouïas. En 1850, et avec la naissance des lycées franco-musulmans, sous l'autorité de l'administration française, installés d'abord à Médéa, Blida et enfin à Alger en 1859, puis Tlemcen et Constantine, une reconversion de l'école Supérieure Musulmane se spécialise dans la formation bilingues français-arabe et inversement. A la fin de leur cursus, les diplômés de ces lycées étaient sensés enseigner la langue arabe dans les lycées. La traduction était alors le support avec lequel la langue arabe fut enseignée.

Par ailleurs, il est intéressant de faire le point sur une autre forme de pratique de la traduction dans l'Algérie d'avant l'indépendance, pour répondre aux besoins de l'administration militaire et au contexte historique, la traduction fut confiée par l'administration française, tout d'abord, aux traducteurs militaires, où le niveau de langue était élémentaire. C'est pour cela qu'en date de 1839 par ordonnance Royale, que le corps enseignant en la matière, fut rattaché à l'Administration de la guerre. Cependant ces cours prirent de plus en plus d'ampleur, et constituèrent le noyau de la future Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. (LABTER, 2010. p02)

II.2. 2. L'enseignement et la traduction

L'enseignement de la traduction se fait dans un cursus de formation de quatre années de licence et ce jusqu'en 2009.

En 2010, les inscriptions ont été suspendues. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique envisage la transformation de cette spécialité en deux ans de master auquel auront accès les détenteurs d'une licence en lettre arabe ou en langues étrangères, à condition d'avoir une bonne maîtrise de plusieurs langues. Un projet d'une école nationale de traduction est également annoncé pour palier à cette suspension de formation en licence.

Avant 2010, les bacheliers pouvaient s'inscrire en traduction/interprétariat sans passer de concours dans l'une des trois combinaisons assurées :

- Arabe-Français-Anglais. (combinaison assurée dans tous les départements de traduction du pays).
- Arabe-Français-Espagnol ou Arabe-Français-Allemand. (on les retrouve surtout à l'université d'Alger et celle d'Oran).

La formation que décernent ces instituts est axée sur la méthodologie de la traduction, la littérature, la culture et les civilisations des trois langues, que l'étudiant doit maîtriser. Elle cible l'acquisition de connaissances aussi bien dans la langue source que dans la langue cible.

Pour ce qui est de la formation en master, celle-ci s'annonce plus spécialisée en proposant des Master avec des combinaisons à deux langues.

A souligner que pour les formations en traduction de spécialité (traduction littéraire, juridique, médicale, etc.). Les départements de traduction ne proposent pas de formation spécialisée, la formation décernée reste globale. Les étudiants obtiennent leur licence après la réalisation mémoire de fin d'étude, ou d'un stage pratique auprès d'un traducteur assermenté.

II.2.3. La profession de la traduction en Algérie

En général, les traducteurs algériens sont issus des départements de littérature ou d'interprétariat de l'Université d'Alger. Ils intègrent le milieu professionnel par des commandes

des maisons d'éditions et d'institutions, où leur rémunération varie entre 800 à 1200 DA la page en fonction de la difficulté de l'ouvrage à traduire (littérature, histoire, sciences humaines et sociales). Cette profession est pratiquée essentiellement par deux façons différentes :

- Une première, profession officielle, elle concerne pratiquement les bureaux de la traduction où il faut passer un concours et par la suite avoir l'agrément afin d'exercer ce métier. Ce type de traduction concerne surtout les documents à caractère officiel (documents relevant de l'état civil etc.)

- Une deuxième, que nous pouvons qualifier de free-lance sous plusieurs formes et qui est pratiquée par des spécialistes du domaine, mais aussi par des gens qui n'ont pas forcément eu une formation en la matière. Notre corpus s'inscrit dans cette forme de pratique de la traduction.

Partie pratique

Chapitre: I

Le projet d'enquête

I.1. Généralités sur le projet d'enquête

I.1.1. Définition de l'objet de l'enquête

Le présent travail est une enquête par questionnaire dont le but est de trouver un certain nombre d'informations sur les réalités de l'activité de la traduction dans le milieu de l'édition livresque algérien. Le questionnaire a été proposé à un univers d'enquête sélectif englobant les organismes les plus représentatifs du milieu de l'édition en Algérie. Ce travail d'enquête a comme finalité ce qui suit: savoir si les maisons d'éditions algériennes se reposent dans leurs projets de traduction sur une vision globale ou une politique bien précise. Autrement dit, déterminer si la traduction est une entité à part entière dans les maisons d'éditions. Dans ce cas de figure quelles sont les stratégies et les politiques auxquelles les maisons d'éditions font-elles appel ? Dans le cas où cette vision globale et cette stratégie sont inexistantes, quelles seraient les conséquences ?

Nous nous sommes fixés dans l'exécution de notre enquête sur le modèle théorique de la méthode d'exploitation et de dépouillement des questionnaires proposés par Jean-Christophe VILLATE dans le cadre de ses travaux de recherche au Laboratoire Culture et Communication de l'Université d'Avignon. L'essentiel des enseignements de cette méthode seront présentés en partie annexe.

I.1.2. Méthodologie de l'enquête

L'enquête par questionnaire est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits. Cette technique présente des avantages. Elle peut notamment constituer un raccourci précieux quand l'observation directe est impossible, trop coûteuse ou trop longue. Elle est susceptible de fournir des informations crédibles pour autant que certaines précautions soient prises, car l'observation peut souvent ne pas être suffisante. Selon J.C Vilatte (2007. p03) : « *Il convient aussi de savoir comment les sujets pensent, ce qu'ils disent de leurs actions pendant les étapes d'une enquête par questionnaire (confection, passation, codage, exploitation), les principes de la mise en œuvre d'une problématique et les règles techniques du questionnaire doivent être respectés* » (J.C VILATTE, 2007. p 03)

Vilatte (2007. p 03) explique que les questions posées ne doivent pas être aléatoire : « *Une question doit être aussi parfaite que possible et elle doit recueillir des réponses, aussi fidèles que possibles, qui servent d'indicateur à une notion que l'enquêteur veut approcher. Une enquête*

bien construite suppose un savoir préalable considérable. Une enquête bien interprétée repose sur un schéma d'intelligibilité solide, construit à partir de modèles théoriques variés ».

L'élaboration d'une enquête par questionnaire doit avoir une relation étroite entre la réflexion théorique sur l'objet étudié et le terrain. Ceci dit, si à la fin de l'enquête des réponses ont été apportées, de nouveaux questionnements surgissent le plus souvent. Il est important de retenir que le questionnaire porte sur ce que les gens disent, sur des déclaratifs et non sur ce qu'ils font effectivement. Il peut y avoir décalage et différence entre les deux. Élaborer un questionnaire, c'est produire des chiffres qui vont permettre selon les tenants de cette démarche de se soustraire à la subjectivité. Cette approche repose « *sur des idéaux, idéalisme des mathématiques comme démarche purement rationnelle, raisonnant au-delà de la contingence matérielle des phénomènes* » (J.C VILATTE 2007.p04). Il s'agit d'une démarche méthodique qui doit satisfaire à certaines exigences de rigueur.

I.2. Questionnaire proposé

A la lumière de la présentation théorique de la méthode d'enquête choisie, le travail d'enquête que nous proposons prendra la forme d'un questionnaire de type fermé. Un choix méthodologique qui se justifie par les nombreux avantages que ce type de questionnaire présente à la fois pour l'enquêteur mais aussi pour l'enquêté.

Le questionnaire fermé présente en effet la facilité de dépouillement, de codage et d'analyse et surtout, il est moins coûteux. À cela s'ajoute la possibilité de se servir de questions filtres. D'autre part, ce type de questionnaire représente pour l'enquêté l'avantage de la facilité de répondre, étant souvent rapide et plus anonyme. L'élaboration du questionnaire est dictée par la considération d'organiser les informations recherchées selon leur ordre d'importance et ce que nous visons comme information. Nous répertorions dans ce qui suit, le choix des questions proposées selon la nature des ces informations, ainsi que leur importance vis-à-vis de la finalité de notre étude.

-Questions ayant pour objectif l'obtention d'informations sur des Convictions :

Les questions : 6, 7, 9, 10, 14, 15.

Elles représentent les questions clés de notre questionnaire, elles sont d'une importance première, car les réponses attendues définiront amplement les résultats de notre enquête et la direction que notre étude prendra par la suite. Nous les avons répertoriés comme des questions

qui expriment des convictions car celles-ci nous renseignent de la perception personnelle de chaque organisme questionné sur leur pratique de traduction.

Exemple : Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou une stratégie de traduction précise ?

- Oui.
- Non.

-Questions ayant pour objectif l'obtention d'informations sur des opinions

Les questions : 2, 3 et 4.

Elles sont des questions tout aussi importantes, des questions par lesquelles nous entretenons l'objet de notre quête principale. Nous essayons par ce type de questions de faire connaissance de la perception que les organismes questionnés ont sur des sujets ayant trait à l'objet de notre enquête, et par extension de notre étude.

Exemple : Pensez-vous que les coûts des prestations de service en traduction sont élevés ?

- oui.
- non.

-Questions ayant pour objectif l'obtention d'informations sur des connaissances

En plus des questions : 1, 8, 11 et 12 qui incluent l'ensemble des questions préliminaires, servant de carte d'identité de l'organisme questionné(les questions concernant la maison d'édition), nous visons par ce type de questions une collecte d'informations précises sans proposer de suggestions à l'enquêté dans le cas du questionnaire préliminaire.

Exemple 01 : - Ouvrages publiés depuis la création (catalogue) :..... ?

Exemple 02 : - Existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traductions précises ?

- oui.
- non.

I. 2.1. Le choix des organismes questionnés

Nous avons proposé le présent questionnaire à un ensemble de maison d'édition. Notre principal critère de choix est la représentativité de ces maisons d'édition du milieu de l'édition en Algérie. En effet, les maisons d'édition choisies sont parmi les plus importantes en Algérie comme le montrent les données qui suivent :

I.2.1.1. La maison d'édition CHIHAB

De part le fait d'être l'organisme éditeur de notre corpus, la maison d'édition Chihab Créée en 1989, est une maison d'édition de renommée, qui compte aujourd'hui plus de 800 titres édités, dont plus de 50 chaque année. A sa création, Chihab Editions a pris le chemin de l'école et s'est tournée vers l'édition scolaire et universitaire. Un choix éditorial qui lui a valu une place parmi les leaders dans son domaine. Chihab éditions s'est investie, également, dans le livre pour enfants et a inauguré un ambitieux projet intitulé « Chihab Kids » dont les nombreuses collections correspondent aux différents paliers de l'enfance. Par ailleurs, Chihab Editions a construit une collection d'ouvrages qui abordent aussi bien la guerre de libération nationale, à travers les travaux d'historiens que l'actualité politique et sociale de l'Algérie contemporaine, par le biais de ses principaux acteurs.

En 2000, le champ de la littérature et de la critique littéraire a également été investi. Une expérience à succès qui a mis sous les feux des projecteurs une génération de jeunes écrivains, et qui a reçu un accueil très favorable auprès du public et des médias. (Voir bibliographie)

I.2.1.2. La maison d'édition Pages bleues

La maison d'édition a été créée en 1999 sous le nom de « Pages bleues de Rims » fondée par Mohand Chérif Belaid qui était déjà auteur ayant publié dans d'autres maisons d'édition.

Depuis, la maison d'édition s'est spécialisée dans l'édition d'ouvrages pédagogiques destinés à tous les niveaux (grand public, formation professionnelle et université), des ouvrages qui ont attiré l'attention des lecteurs pour être des outils d'apprentissage efficaces, méthodiques ce qui permet à *Pages bleues* de prendre de la dimension sur le marché du livre.

En 2004, l'entreprise sera dénommée Editions Pages Bleues Internationales(EPBI), avec un catalogue varié comportant des ouvrages dans différents domaines : Informatiques, de gestion, comptabilité, et autres ouvrages techniques. Régulier participant à la plupart des événements

importants qui concernent les métiers du livre en l'occurrence le Salon International du livre d'Alger (SILA) et autres salons (Paris, Tunis et autres). Le Siège social de l'établissement est situé à : rue du cimetière Raffour, Bouira. (Voir bibliographie)

I.2.1.3. La maison d'édition ANEP

Un autre acteur incontournable de l'univers du livre. Notre choix pour les éditions ANEP est venu pour être un acteur du secteur public. Répondant de-là, à un souci de représentativité des différentes franges du secteur de publication. Créée en 1967 et issue de Havas Algérie, l'Entreprise Nationale d'Édition et de Publicité a hérité d'une longue tradition et d'une grande expérience dans l'un des premiers métiers de la communication: la publicité et l'affichage. Devenue Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité.

Disposant d'une infrastructure imposante et un équipement de production moderne, l'ANEP n'a cessé d'élargir son champ d'activité. En plus de ses deux unités : la Régie presse publicitaire et l'unité d'Impression de Rouiba, l'Entreprise s'est lancée dans la création de nouvelles filiales, consolidant ses anciens métiers : ANEP Communication et Signalétique (ACS) / ANEP Messagerie Express (AME).

Aujourd'hui, acteur incontournable de la communication, de l'édition et de la publicité en Algérie, l'ANEP est sollicitée pour la conception et la gestion des budgets publicitaires de grands événements médiatiques : Coupe d'Afrique des Nations en 1990, Jeux Panarabes en 2004, Salon international du Livre d'Alger (SILA) durant cinq éditions. (Voir bibliographie)

I.2.1.4. La maison d'édition BERTI

Réputée pour être un acteur très actif dans le domaine de l'édition, Berti édition est une institution qui se distingue dans le paysage éditorial algérien par ses activités d'éditeur de presse, l'édition d'ouvrages professionnels ainsi que l'édition d'annuaires et de répertoires. Sise à Dely Ibrahim Alger, Berti édition se distingue, également, par un fort intérêt à la publication des ouvrages de droit avec comme spécialisation le droit français. (Voir bibliographie)

I.2.1.5. La maison d'édition BARZAKH

Barzakh Editions a vu le jour en 2000 sur l'initiative de Sofiane Hadjadj et Selma Hellal. Elle a réussie à mettre en place une plate-forme pour une nouvelle génération d'écrivains algériens, ouvrant ainsi la voie aux échanges d'idées et de pensées entre l'Algérie et le reste du

monde. L'édition Barzakh a édité plus de 110 ouvrages en Algérie, et beaucoup ont été traduits et publiés dans d'autres pays d'Afrique et d'Europe. Récompensé par le Prix Prince Claus, cette prestigieuse distinction se veut être une récompense pour Barzakh Editions, pour son grand rôle dans la promotion, à l'international, de la jeune littérature algérienne. Mais aussi pour avoir construit une passerelle entre des langues et des cultures différentes, ainsi que pour avoir offert de nouvelles chances au potentiel créatif du pays. (Voir bibliographie)

I.3. Dépouillement et résultat de l'enquête.

I.3.1. Présentation des réponses aux questionnaires

L'intégralité des réponses seront représentés en partie annexe. Nous présentons dans ce qui suit un modèle de réponse, en l'occurrence celui de la maison d'édition Chihab.(Voir bibliographie).

-La maison d'édition Chihab

- *Le nom* :CHIHAB Editions.
- *Le lieu* :Bab El Oued Alger.
- *Nombre d'employés* :...55.
- *Année de création* : 1989.
- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* :...plus de 100.
- *Moyenne annuelle de publication* :20.
- *Services* :Edition.
- *La ligne éditoriale* : ... Roman, essais, Histoire.

1- Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de 10 ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.

- L'intérêt que représente le contenu du livre .
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?.....
.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

Si oui lesquelles ?
.....

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

- Oui.
- Non.

Si oui, lesquels ?.....Histoire, Roman.....

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travail en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

I.3.2. Le processus de dépouillement

I.3.2.1. La codification

La première étape du dépouillement consiste en la codification des données. Cette étape se présente sous forme de conversion des réponses données par l'effectif des enquêtés en code pratique qui nous renvoi au numéro de la question et celui de la réponse choisie.

Nous distinguons dans notre codification deux types de codes qui sont les suivants:

➤ **La lettre "R" accompagnée d'un chiffre** : c'est le code que nous donnons aux questions semi-ouvertes ayant plus de deux choix de réponse, le chiffre a comme fonction d'indiquer le classement de la suggestion ou réponse choisie par l'enquêté.

➤ **la lettre "r" accompagnée du chiffre 1 ou 2** : la lettre "r" en minuscule renvoi aux questions à deux choix de réponse, les chiffre 1 ou 2 indiquent le choix de l'enquêté entre la première proposition ou la deuxième.

La codification est une procédure très utile et pratique, et cela pour le travail de simplification des données qu'elle permet dans la perspective de les mettre en application dans la procédure du tri. Ci-dessous un exemple de codification à proposer :

Exemple de codification des résultats obtenus du questionnaire avec la maison d'édition Barzakh.

Le nom :édition BARZAKH.....

Le lieu :ALGER.....

Nombre d'employés : 14.....

Année de création :2000.....

Ouvrages publiés depuis la création (catalogue) : ... 600.....

ALGER

14

2000

600

40

Moyenne annuelle de publication :40.....

Services : Technique –commercial - Administratif.....

La ligne éditoriale :Patrimoine – littérature – Histoire.....

1- Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie

Annuellement ?

➤ Plus de **10** ouvrages

➤ Moins de 10 ouvrages

r2

2- Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

➤ Aux alentours de 10 ouvrages.

➤ Au delà de 10 ouvrages.

r2

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement

de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

➤ La réussite du livre sur le marché.

➤ L'intérêt que représente le contenu du livre .

➤ La spécialisation de votre maison d'édition.

R1, R2

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction soient élevés ?

➤ Oui.

➤ Non.

r1

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction

d'un ouvrage donné ?

➤ L'obtention des droits d'auteur.

➤ La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).

➤ Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération

Traduisante

R2, R3

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

r2

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

r2

Si oui laquelle ?.....

.....

8-existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

r2

Si oui lesquelles ?

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

- Oui.
- Non.

r1

Si oui, lesquels ?.....Français/Arabe - Arabe/français

Littérature

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

R2

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travail en freelance.

R3

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction R1
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui r1
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante R3

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ? R2
- Autre ?

I.3.2.2. Le tableau des résultats avec codification

Maisons d'édition questionnées					
Numérotation des Questions posées	ANEP	BARZAKH	BERTI	PAGES BLEUES	CIHABE
1	r2	r2	r2	r2	r2
2	r2	r2	r 2	Sans réponse	r 2
3	R1, R2	R2	R1, R2	R2	R1, R2
4	r1	r1	r 1	r1	r 1
5	R2, R3	R2	R3	R2	R3
6	r2	r2	r 2	r2	r 2
7	r2	r2	r 2	r2	r 2
8	r2	r2	r 2	Sans réponse	r 2
9	r1	r1	r 2	r1	r 2

10	R2	R3	R3	R2	R 1
11	R3	R1, R2	R3	R2	R2, R 3
12	R1	R1	R1	R2	R 1
13	r1	r1	r 1	r2	r 1
14	R3	R3	R3	R3	R 3
15	R2	R1, R2	R2	R2	R 2

I.3.2.3. La lecture du tableau: le tri à plat.

Nous procéderons à présent à la déduction des pourcentages des réponses données par l'ensemble des questionnés. Pour se faire nous revenons à la méthodologie de J.C VILLATE. Ceci se fera en application d'une lecture du tableau (à un seul variant) autrement dit : le tri à plat dont la modalité sera faite d'une façon relative : c'est-à-dire en pourcentage. Les pourcentages sont obtenus ainsi : le nombre des réponses données pour une suggestion divisée sur le nombre d'unités des questionnés ou (d'individus statistiques), le tout multiplié par cent

Ex : $(2/5) \times 100 = 40\%$.

▪ **Question 1 :** le pourcentage des répondants "r2" se calcule comme suit : $(5/5) \times 100 = 100\%$ soit la totalité des questionnés ont répondu : « traduire moins de deux ouvrages par an ».

▪ **Question 2 :** r2 $(4/5) \times 100 = 80\%$, soit 80% des répondants ont opté pour la réponse 2 à savoir : vouloir publier la traduction de « plus de dix ouvrages par an ».

▪ **Question3 :** R2 $(5/5) \times 100 = 100\%$, R1 $(2/5) \times 100 = 40\%$; les questionnés évoquent par unanimité « le contenu du livre » comme motif derrière la traduction d'ouvrages, 40% d'entre eux parlent de « la réussite du livre sur le marché ».

▪ **Question4:** r1 $(5/5) \times 100 = 100\%$ soit la totalité des questionnés pensent que « la prestation de service en traduction éditoriale est élevée ».

▪ **Question5 :** R2 $(3/5) \times 100 = 60\%$, R3 $(3/5) \times 100 = 60\%$ soit les réponses des questionnés sur les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction ont évoqué à 60% « la ressource humaine (disponibilité d'un traducteur) » et à 60% également des « Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante ».

▪ **Question6 :** r2 $(5/5) \times 100 = 100\%$ soit la totalité de questionnés ont répondu « ne pas disposer d'un service ou atelier de traduction. »

▪ **Question7 : r2** (5/5) $\times 100=100\%$ soit la totalité de questionnés ont répondu de « ne pas avoir de politique ou stratégie de traduction au sein de leurs organismes. »

▪ **Question8 : r2** (4/5) $\times 100=80\%$ soit 80% des questionnés ne sont pas informés de « l'existence d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises. »

▪ **Question9 : r1** (4/5) $\times 100=80\%$, **r2** (1/5) $\times 100=20\%$ soit 80% des questionnés disent « Privilégier la traduction vers une langue ou domaine précis » et 20% d'entre eux affirment le contraire.

▪ **Question10 : R1** (1/5) $\times 100=20\%$, **R2** (2/5) $\times 100=40\%$, **R3** (2/5) $\times 100=40\%$ soit 20 des questionnés voient la traduction comme activité principale (CHIHAB), 40% la voient comme secondaire et 40 comme activité occasionnelle.

▪ **Question11 : R1** (1/5) $\times 100=20\%$, **R2** (3/5) $\times 100=60\%$, **R3** (3/5) $\times 100=60\%$ soit 20% des questionnés définissent la relation professionnelle qui les réunissent avec le traducteur comme étant « un employé permanent de la maison d'édition. » 60 % disent que le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire). 60% des questionnés affirment que « le traducteur travaille en freelance. »

▪ **Question12 : R1** (4/5) $\times 100=80\%$, **R2** (1/4) $\times 100=20\%$ à propos des efforts communs réunissant au cours de la traduction les trois parties : traducteur, auteur et maison d'édition, 80 % des questionnés parlent « d'une collaboration permanente au cours de la traduction » et 20% d'entre eux affirment « un travail individuel de chacune des parties ».

▪ **Question13 : r1** (4/5) $\times 100=80\%$, **r2** (1/5) $\times 100=20\%$ soit 80% des questionnés affirment « exiger des traducteurs de traduire des ouvrages de spécialité avoir des connaissances préalables ou d'être traducteur spécialiste du domaine à traduire. » contre 20% d'entre eux qui affirment le contraire.

▪ **Question 14 : R3** (5/5) $\times 100=100\%$ soit la totalité des questionnés qualifient l'activité de la traduction éditoriale en Algérie « d'insuffisante »

▪ **Question15 : R1** (1/5) $\times 100=20\%$, **R2** (5/5) $\times 100=100\%$ soit 20% des questionnés qui disent traduire de l'arabe vers le français contre l'intégralité des questionnés affirment traduire du français vers l'arabe.

I.3.3. Lecture des résultats : le tri à plat proprement dit

Nous retenons comme lecture des résultats de l'enquête que dans la totalité des maisons d'édition questionnées aucune n'adoptent une politique de traduction. Dans tous les établissements questionnés, la traduction est une activité secondaire, voire une activité occasionnelle pour le cas de BARZAKH. Ne dépassant dans aucun cas, le nombre de dix

traductions choisies comme un seuil symbolique. Aussi, nulle ne disposent d'un organisme ou atelier de traduction au sein de son établissement.

Dans un autre registre, l'ensemble des questionnés s'accordent sur "l'insuffisance" comme une appréciation à faire du marché de traduction algérien, mais aussi en matière de prise en charge de la traduction éditoriale au sein de leurs établissements.

S'agissant de la question portant sur la nature de la relation qui réunit les maisons d'édition avec les traducteurs, les questionnés ont évoqué les contrats de courte durée. La maison d'édition Pages Bleues affirme pour sa part, que le traducteur travaille en freelance. Quant à la nature de leur collaboration au cours du travail est divergente. ANEP évoque une collaboration permanente, Barzakh tout comme Chihab citent les deux situations d'une collaboration permanente. Pages bleues parle d'un travail individuel.

Les questionnés avancent que l'intérêt qu'ils portent POUR le contenu du livre à traduire est la principale raison derrière leur engagement dans la traduction d'un ouvrage, ANEP et Berti évoquent la réussite commerciale comme une autre motivation. Pour ce qui est des contraintes que ces maisons rencontrent dans leurs projets de traduction, l'ensemble des enquêtés affirment la ressource humaine (disponibilité des traducteurs) et la cherté de la prestation comme principaux problèmes. Vers la fin, une similarité est constatée dans l'orientation des questionnés en matière des choix linguistiques des traductions (français –arabe, arabe –français) et de domaine de traduction de la littérature (Barzakh), l'histoire et la littérature enfantine (Chihab). Affichant dans l'unanimité la volonté d'assurer une meilleure prise en charge et de dépasser le seuil de dix publications annuelle suggérée.

Au terme de notre enquête, la conclusion est l'une des plus explicites. Malgré le nombre limité des maisons d'édition questionnées, nous estimons que les résultats obtenus restent transposables sur les réalités de la traduction éditoriale algérienne. Nous constatons que la traduction dans le milieu de l'édition se passe de toute vision ou stratégie globale et de tout service de traduction, ce qui répond en partie à notre question de départ.

Afin d'approfondir notre étude, nous avons estimé qu'il était nécessaire, en plus des questionnaires proposés aux maisons d'édition, de faire une analyse traductologique d'un produit issu de ce même milieu de l'édition. Ainsi chercher le lien entre cette absence de vision globale, de politique et de stratégie de la traduction au sein des maisons d'édition ; résultat de notre enquête et les répercussions que ça peut avoir sur le plan traductologique pure c'est-à-dire sur le plan qualitatif du résultat final de la traduction. Le but est ainsi d'établir ce lien entre un élément

qui n'est pas en relation direct avec le résultat de la traduction, à savoir une politique d'une entreprise (les maisons d'éditions sont des entités économique) et le contenu final présenté au lecteur.

Le chapitre qui suit a pour objectif de corroborer les résultats de l'enquête entretenue. Nous avons tenu à conforter la traduction d'un livre économique du français vers l'arabe. En plus à cela l'entretien avec le traducteur concerné. Tout cela dans le seul souci d'apporter de plus amples informations susceptibles d'apporter des éléments de réponses à notre problématique

Chapitre: I I

Analyse traductologique

II.1. Généralités sur l'ouvrage

II.1.1. Présentation du livre

La décennie de la dernière chance est un livre écrit par Abdelhak LAMIRI, publié en 2013. Il traite le sujet de l'économie algérienne, les causes de sa déchéance et les moyens qui peuvent mener à son émergence tant attendue.

L'idée générale de l'ouvrage est qu'en continuant à reproduire les inepties du passé, on risque de voir l'Algérie après pétrole émiettée et appauvrie. L'auteur explique bien en disant: « *La matrice culturelle de l'intuition et de l'assistanat toujours omniprésente d'un côté, et les prises de décisions souvent intuitives et non pas analytiques d'un autre expliquent une bonne partie des échecs et retards accumulés aujourd'hui. Malheureusement même lorsque les décisions sont techniquement bien préparées, des considérations politiques prennent le dessus* » (LAMIRI, 2013 p11) Le but de cet ouvrage est selon l'auteur: « *livrer surtout des recommandations approfondies pour construire une économie compétitive hors hydrocarbure. Une économie qui serait capable de redonner fierté aux millions d'algériens, aujourd'hui résignés d'être à la traine dans tous les classements internationaux* » (Ibid.2013 p07). Plus de 50% de l'ouvrage est donc consacré aux actions salutaires que le décideur algérien doit entreprendre.

Le premier chapitre résume les « schémas conceptuels » à l'aide desquels il serait possible de comprendre le cas économique algérien. Le deuxième chapitre synthétise et analyse l'histoire économique de notre pays, mais d'une manière très brève et surtout analytique, loin des clichés sentimentaux auxquels nous avons eu souvent droit. Le troisième chapitre (50% de l'ouvrage) présente les recommandations pour éviter la déchéance et aller vers l'émergence et le développement. Un quatrième et dernier chapitre qui résume l'ensemble du contenu. Selon l'auteur: « *il est destiné aux décideurs pressés qui peut être ne liront pas le reste. Mais au moins, il leur résume les scénarios possibles en fonction des choix que nous pouvons opérer* » (Ibid.2013 p 08).

L'ouvrage dans sa globalité est dilué et assez long, il explique assez bien l'état actuel de l'économie Algérienne et des causes de sa déchéance. Trois ans après sa sortie, peu de choses ont changé, si ce n'est la chute substantielle des prix du pétrole ce qui prédit plus que jamais les scénarios de déchéance desquels A.LAMIRI n'a cessé de mettre en garde. (Voir bibliographie).

II.1.2. Présentation de l'auteur

Expert économiste, Abdelhak LAMIRI est l'auteur de quatre ouvrages et de nombreux articles et contributions. Détenteur d'un MBA et PH. D (doctorat d'état) de l'université de Claremont, Californie USA, en plus d'études Post doctorales au LEREP de l'université de Toulouse 1. Il est chef d'entreprise INSIM en Algérie, sa longue carrière de consultant aux USA, en France et en Algérie lui a permis de s'inspirer des meilleures pratiques managériales mondiales. Ses analyses de prospective économique se sont avérées par le passé d'une incroyable exactitude. (Voir bibliographie).

II.1.3. Présentation du traducteur

Messaoud DJENNAH est un ancien journaliste économiste de formation ayant exercé dans le service économique de l'agence presse service et à l'hebdomadaire Actualité économie pendant plus de 30 années. Il rejoint l'Agence Presse Service algérienne en 1971, où il exerce comme rédacteur /traducteur dans la rédaction internationale et ce jusqu'à sa retraite en 2002.

Avant de se consacrer à la traduction comme traducteur en freelance, M. DJENNAH traduit en 1987, un premier livre qui porte le titre : l'insurrection de 1871 de son auteur Tahar OUSSEDIK. Après sa retraite en 2002, il collabore en tant que traducteur freelance avec des cabinets de traduction accrédités ainsi que des maisons d'édition pour traduire plusieurs livres et mémoires sur l'Histoire, la politique et la sociologie. Il collabore notamment avec Casbah éditions où il réalise la traduction de plusieurs livres et mémoires, les éditions Dar el Haek en traduisant aussi un certain nombre de livres, ou encore avec les éditions Chihab où il traduit plusieurs livres à l'image du dernier livre du professeur Ahmed BEDJAOUI : *Guerre des images durant la guerre de libération nationale*, ajouté au livre *La décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie algérienne ?* Ouvrage objet de notre corpus. (Voir bibliographie).

II.2. Résultats de l'entrevue avec le traducteur

Nous avons estimé qu'il était nécessaire d'interviewer le traducteur du livre, Messaoud DJENNAH afin d'avoir une analyse plus approfondie et plus objective de la traduction, objet de notre analyse. En effet, la vision du traducteur est d'une importance inestimable car elle nous renseigne sur ses choix ainsi que sur les méthodes adoptées dans la traduction de l'ouvrage. Autre importance de taille dans cette démarche, les réponses du traducteur nous aident à définir les contours de notre analyse et de nos interprétations traductologiques.

Nous présentons dans ce qui suit une partie de l'interview effectuée par nos soins, avec M. Messaoud DJENNAH le traducteur de l'ouvrage objet de notre étude, dont l'intégralité de cette entrevue sera présentée en partie annexe.

Question 04 : *Reposez vous dans votre traduction sur une approche donnée, ou une théorie précise ?*

« Il n'y a pas une approche spécifique pour construire un texte car chaque texte écrit quelle que soit sa langue d'origine, a son caractère propre à lui ou plutôt sa propre personnalité qu'on ne doit pas toucher lorsqu'il est traduit dans la langue souhaitée, sinon nous serons en face de deux niveaux de traduction, le premier ne reflète pas le second. Donc, le traducteur est obligé de respecter le caractère du premier texte lors de sa transformation dans la langue désirée sans se détacher de son essence, en tenant compte du génie de la langue de départ et celle vers laquelle il traduit. Dans de tels cas, le traducteur n'a pas besoins d'avoir recours à une théorie particulière. La seule approche qui me paraît possible est celle qui consiste à fournir un texte dans une langue correcte et proche de la langue du texte de départ, et construire un texte pas nécessairement égal au texte original mais qui le reflète plus au moins ».

II.3. L'Analyse traductologique des éléments choisis

II.3.1. Méthodologie d'analyse

A partir de la réponse fournie par le traducteur, nous constatons à priori qu'il n'a pas adopté une méthode homogène ou une théorie bien précise. Ce cas de figure, nous oblige à adopter une méthode d'analyse qui sera basée sur le dénombrement de cas afin de vérifier les affirmations du traducteur et voir de plus près les conséquences de l'absence d'une méthode homogène sur le résultat de la traduction.

L'objet de notre analyse traductologique consiste donc à dénombrer les cas intéressants en matière d'approches et théories de traduction pour lesquels l'auteur a eu recours d'une manière « inconsciente » dans la traduction proposée. Etant donné l'affirmation dans l'entrevue de n'avoir eu recours ni même le besoin de se servir d'une quelconque théorie, notre analyse prendra donc la forme d'un travail de dépistage ou de dénombrement de ces approches et théories qui marquent machinalement leur présence dans la traduction proposée par M. Messaoud DJENNAH.

Concernant l'aspect de la traduction par lequel cette étude de dénombrement sera faite sur la base de la référence culturelle. Il y'a lieu de rappeler ici qu'après la définition de la nature de dénombrement de notre étude, la décision d'opter pour la référence culturelle nous semble un choix adéquat pour les raisons suivantes : Premièrement, et comme évoqué dans notre introduction, nous portons un regard attentif à la nature universelle de la référence culturelle, que A. LAMIRI apporte tout au long de son ouvrage. Prenant en compte les affirmations du traducteur, il nous semble davantage intéressant de savoir de quelle manière ce dernier a-t-il procédé dans sa traduction.

Et puis, nous nous sommes rendus compte en consultant des thèses et mémoires, déjà soutenus, que la référence culturelle est l'un des aspects les plus abordés en théorie de la traduction (MOUNIN, 1963, CORDONIER, 1995, MESONICHE, 2003, NEWMARK, 1988, BAILLARD, 2005, 2007). L'avantage étant de s'assurer de pouvoir s'appuyer sur un plus grand nombre de ces théories. Il sera donc nettement plus envisageable de dénombrer la théorie de la traduction en abordant l'aspect de la référence culturelle. Par ailleurs, cette abondance de théories qui ont étudié le sujet rendra constatable toute différence entre une traduction faite avec ou sans théorie de traduction.

Le choix de cette référence culturelle donnera donc, plus de crédibilité aux résultats auxquels notre étude aboutira et nous permettra d'être plus précis et objectifs.

D'une égale importance, notre étude de dénombrement prendra la forme d'une étude analytique des exemples à étudier. Ladite direction méthodologique nous semble nécessaire au regard des finalités tracées. La critique de ces éléments, relevant de l'aspect culturelle, rentre ainsi, dans la considération d'ériger un jugement quant à la réussite ou non du traducteur, dans sa mission de traduire, en relation avec son choix de se passer de la théorie de traduction.

Il est donc, question d'identification de tout usage ou recours traductologique de même qu'une appréciation personnelle relevant de notre propre personnalité traductologique sur les éléments choisis de la traduction.

II.3.2. Approches ou théorie à adopter

Nous défilerons dans ce qui suit, des exposés succins des trois approches à la lumière desquelles nous envisageons de faire notre travail d'analyse. Celles-ci ayant naturellement traité la problématique de la référence culturelle, nous les avons choisies pour être les plus

correspondantes à l'objet de notre étude. Les dites approches seront présentées au nom des théoriciens à la tête de chacune.

II.3.2.1. La théorie interprétative de Marianne LEDERER et Danica SELESCOVITCH

La théorie interprétative, ou théorie du sens, que l'on appelle aussi parfois théorie de l'école de Paris, est l'une des théories les plus en vue ayant soulevé la question du transfert culturel. Cette théorie repose sur un principe essentiel : la traduction n'est pas un travail qui se fait au niveau de la langue, ou des mots, mais c'est au niveau du message et du sens que celle-ci se concentre. « *L'utilisation dans ces circonstances du terme 'traduction' peut faire oublier que le vrai traducteur ne peut dans son travail se passer de renseignements qui ne sont pas contenus dans la langue du texte mais qui donnent son sens à celui-ci* » (LEDERER, 2001.p12)

Toute aussi valable en traduction orale ou écrite, littéraire ou technique, l'opération traduisante se réalise, selon les tenants de cette théorie, sur les volets : compréhension et celui de dire. Fondée sur le processus d'interprétation, de déverbalisation et de reformulation, il s'agit dans cette théorie de déverbaliser, après avoir compris, puis de reformuler ou ré-exprimer. « *L'interprétation apporte ainsi la preuve que le processus de toute traduction s'effectue en trois étapes : La compréhension d'un sens, dont nous avons vu comment il se constitue, une phase de déverbalisation c'est-à-dire d'oubli des mots et des phrases qui ont fait naître le sens, pendant laquelle celui-ci subsiste sans support linguistique et l'expression de ce sens dans l'autre langue* » (LEDERER, 2001, P17).

Danica SELESCOVITCH et Marianne LEDERER toutes les deux conceptrices de cette théorie, ont le mérite d'avoir démontré à quel point ce processus est, non seulement important, mais également naturellement faisable en traduction.

Encore faut-il que lorsque, nous évoquons la déverbalisation et la reformulation, le traducteur, doit posséder un certain savoir : la connaissance de la langue du texte, la compréhension du sujet, la maîtrise de la langue de rédaction, mais aussi une méthode, des réflexes bien éduqués, qui vont lui permettre d'adopter à l'égard du texte l'attitude qui aboutira au meilleur résultat par la recherche d'équivalences, sans se laisser enfermer dans les simples correspondances.

II.3.2.2. Les sept stratégies du transfert culturel de Vladimir IVIR

Vladimir IVIR (IVIR, 1978, p03), ne voit nullement dans le processus de traduction une question uniquement linguistique, il préconise dans sa réflexion sur le transfert culturel, que le traducteur est aussi aux prises avec deux cultures différentes. « *Le traducteur doit être capable de traiter avec les aspects culturels dans le texte source et trouver un moyen approprié pour les transférer dans la langue cible* ».

IVIR distingue deux types de référent culturel. Le premier est celui des différences dans la réalité extralinguistique de la langue. Ce sont les références qui ne comprennent pas la langue. Le second celui des différences qui comprennent les problèmes et les lacunes linguistiques. Ici, les mots existent, mais la culture rend la traduction difficile.

IVIR suggère sept stratégies afin de combler les lacunes de la culture. Ces stratégies sont : l'emprunt, la définition, la traduction littérale, la substitution, la création lexicale, l'omission et l'ajout.

➤ **L'emprunt** (1978, p05)

L'emprunt signifie que le traducteur importe une expression de la langue source vers la langue d'arrivée. Par exemple de l'arabe au français : Allah, le Coran, Haj, Mufti , Intifada , et le Jihad. Comme nous pouvons retrouver en arabe des emprunts issus de langues latines comme : راديو et كمبيوتر, موبايل , فيروس , بكتريا , إلكترون .

L'emprunt devrait être utilisé quand il y'a un besoin d'en avoir recours et l'usage de ce procédé ne peut être une réussite que si le terme emprunté est fréquemment répété. En outre, l'expression empruntée devrait facilement intégrer la langue cible, tant phonologiquement que morphologiquement. Ce procédé est souvent combiné avec la définition ou la substitution. Toutefois, le traducteur ne doit pas trop emprunter en un seul texte parce que cela va nuire à la communication.

➤ **La définition ou l'explication**

La définition signifie que le traducteur définit un nouveau terme ou concept et l'explique en détail. Cela dépend de la connaissance du traducteur à propos de (ce que les lecteurs cibles savent et ce qu'ils ne savent pas). Par exemple, le mufti est un érudit islamique qui est un interprète de la loi islamique (charia). La définition peut être soit dans le texte lui-même ou dans une note. En outre, il est généralement combiné avec l'emprunt. Cependant, la définition allonge

le texte et cela conduit à une surtraduction. Par conséquent, les traducteurs doivent se concentrer sur ce qui est pertinent dans le contexte seulement.

➤ Traduction littérale

Traduction littérale est la stratégie la plus couramment utilisée quand elle est combinée avec l'emprunt. La valeur principale de cette procédure est sa fidélité à La langue source dans son expression et sa transparence dans la langue cible. Par exemple, « Autant en emporte le vent » : « ذهب مع الريح », « la guerre froide » : « الحرب الباردة », « le marché noir » : « السوق السوداء » Cependant, les traducteurs ne peuvent pas utiliser la traduction littérale quand elle est en conflit avec certaines expressions dans la langue cible, ou si la traduction conduit à des problèmes dans la structure grammaticale de la langue cible.

➤ La substitution

La substitution est utilisée quand il y'a un chevauchement plutôt que d'une présence claire contre l'absence d'un élément particulier de la culture. Par conséquent, les traducteurs utilisent quelque chose de semblable, mais pas exactement le même. Pour des exemples, cool vs بارد, voile vs نقاب, chapitre vs سورة, et la capitation vs جزية. Cette méthode peut être combinée avec l'addition. Ici, le récepteur n'a aucune difficulté à comprendre et à identifier le terme et les concepts. Toutefois, la substitution supprime l'étrangeté de la culture étrangère. Par conséquent, la substitution est plus facile si les termes ont quelque chose en commun, par exemple, impôts contre زكاة ou si les conditions sont fonctionnellement similaires, par exemple, le chapitre et سورة. D'autres exemples peuvent être trouvés dans des proverbes dans les deux langues. Par exemple, en français, des proverbes comme : « un chat a neuf vies », « qui vole un œuf vole un bœuf » ou « coupe de diamant diamant » ont leurs équivalents en langue arabe avec quelques substitutions qui sont :

« لا يفل الحديد إلا الحديد » « من يسرق بيضة يسرق دجاجة » « القط بسبع أرواح » .

➤ Création lexicale

La création lexicale signifie que le traducteur produit un nouveau vocabulaire, Ex: mobile:

جوال : ordinateur, هاتف : radio, مذياع : hélicoptère, مروحية .

Il n'y a aucune restriction sur la façon dont ces traducteurs inventent de nouveaux mots tant qu'ils sont acceptables. Toutefois, ce procédé est moins utilisé que les autres pour la complexité d'assumer à la fois le rôle d'inventeur et de lecteur.

➤ L'Omission

L'Omission est rendue nécessaire non pas par la nature de l'élément culturel, mais par la nature de la situation de communication dans laquelle un tel élément culturel apparaît. Par exemple, les arabophones saluent parfois l'autre le matin en disant « صباحكم الله بالخير », alors quand nous traduisons en français, il suffit de dire «bonjour». En outre, si un texte arabe contient هيئة الإذاعة البريطانية, puis quand nous traduisons en anglais ; nous omettons tout simplement هيئة الإذاعة البريطانية et écrivons BBC, parce que les lecteurs anglais reconnaîtront immédiatement son sens.

➤ L'Ajout

L'Ajout de l'information culturelle est utilisé lors de la traduction des éléments implicites de la culture. Il est combiné avec la création lexicale, emprunts ou de substitution. Par exemple, si un texte en anglais a l'abréviation de MOD, puis quand nous le traduisons en arabe ; nous ajoutons simplement cette explication ' وزارة الدفاع البريطانية ' , comme un lecteur arabe peut ne pas reconnaître son sens. Un autre exemple de l'addition est la métaphore française par exemple : pour sauver le visage qui veut dire يحفظ ماء الوجه, ici le mot arabe « ماء » est ajouté, car il est utilisé avec cette métaphore arabe.

En somme, IVIR a mis en place dans sa réflexion sur le culturel en traduction, une pléiade de procédés destinés à contourner toute difficulté que le transfert culturel peut poser pour un traducteur. Encore faut-il que celui-là ne l'utilise pas d'une manière irraisonnée ou encore disproportionnée selon IVIR, car il n'y a pas de procédé à usage typique ou exclusive pour chaque genre de texte. Pour qu'un transfert culturel soit une réussite, un usage combiné des procédés est plus adéquat. Par conséquent, un traducteur décide de la stratégie optimale de la traduction en fonction de chaque texte auquel il est confronté IVIR, (1978, p35) l'explique en disant :

« Il n'y a de solution unique pour un élément donné que le traducteur pourra en user à chaque fois qu'il fait face à un problème de traduction.... Pour cette impasse... il n'y a que la relativisation ou bien trouver un compromis ».

II.3.2.3. L'approche lecture-écriture de Freddie PLASSARD

Freddie PLASSARD centre la traduction dans son approche sur deux processus essentiels et indissociables qu'il nomme « lecture-écriture ». La lecture représente la compréhension d'un texte déjà écrit, l'écriture, quant à elle, est la réexpression que le traducteur propose en langue d'arrivée.

Freddie PLASSARD dit à ce propos : « *En traduction, au sens strict de traduction écrite, le processus prend la forme spécifique, d'une lecture-écriture. La lecture est assimilée à la compréhension et la réécriture à la réexpression, toutes deux indissolublement liées au même titre. Il n'est en effet pas de traduction qui ne commence par la lecture d'un déjà-écrit, le texte, lecture qui interceptée par un lecture-traducteur se concrétise par une nouvelle écriture elle aussi destinée à une lecture, celle du destinataire de la traduction ou lecture finale en une succession d'étape sur la double chaîne de l'élaboration du texte et de sa transmission.* » (PLASSARD, 2007, p201)

PLASSARD, (p181) voit en la recherche documentaire une importante étape dans le processus d'écriture : « *Le traducteur essaye de remettre à la surface de sa mémoire tout ce qu'il connaît sur le sujet auquel renvoie le mot et il aura facilement trouvé la solution, et si sa connaissance déjà acquise ne lui permet pas de la faire, il se documente* ». Tout comme C. DURIEUX (1990. P669), qui voit en la documentation du traducteur « *Un fait qui remplace avantageusement la recherche terminologique ponctuelle* »

PLASSARD a œuvré dans son approche pour développer un processus de mise en œuvre de la lecture documentaire qu'il a stratifiée par le processus d'une réponse aux questions : Quoi, quel type de document consulter, où, comment le localiser, comment y accéder, et quelle modalité de lecture mobiliser pour le lire selon le trame ci-dessous (PLASSARD, 2007, p 207) :

➤ **Quoi**

- savoir identifier les besoins.
- Savoir prendre conscience de son ignorance.
- Savoir identifier, localiser les points ignorés. Ou savoir comment procéder pour localiser l'information nécessaire.
- Savoir quels outils consulter (ou trouver l'information).
- Dans quelle langue les consulter et pourquoi.

➤ **Comment**

- a) Comment accéder à l'information :
 - A partir de quelle entrée les consulter.
 - Dans quel ordre les consulter.

- b) Comment exploiter les résultats de la recherche, ce qui présuppose de :
- Savoir comment lire.
 - Savoir extraire l'information pertinente.
 - Savoir intégrer cette information à la traduction.

Concernant les contours de cette recherche documentaire celle-ci est définie d'après PLASSARD (P180) : « *Selon sa fonction, autrement dit selon le type de question auquel elle est censée répondre, elle peut être réalisée avant ou en cours de traduction, voire après un premier jet, selon le moment jugé le plus opportun par le traducteur qui peut, à tout instant interrompre la traduction en cours de réalisation* ». Par ailleurs, PLASSARD définit un ensemble de compétences qui garantissent une bonne recherche documentaire ou ce qu'il appelle le savoir lire. Le schéma ci-dessous a comme fonction de les retracer selon leur nature.

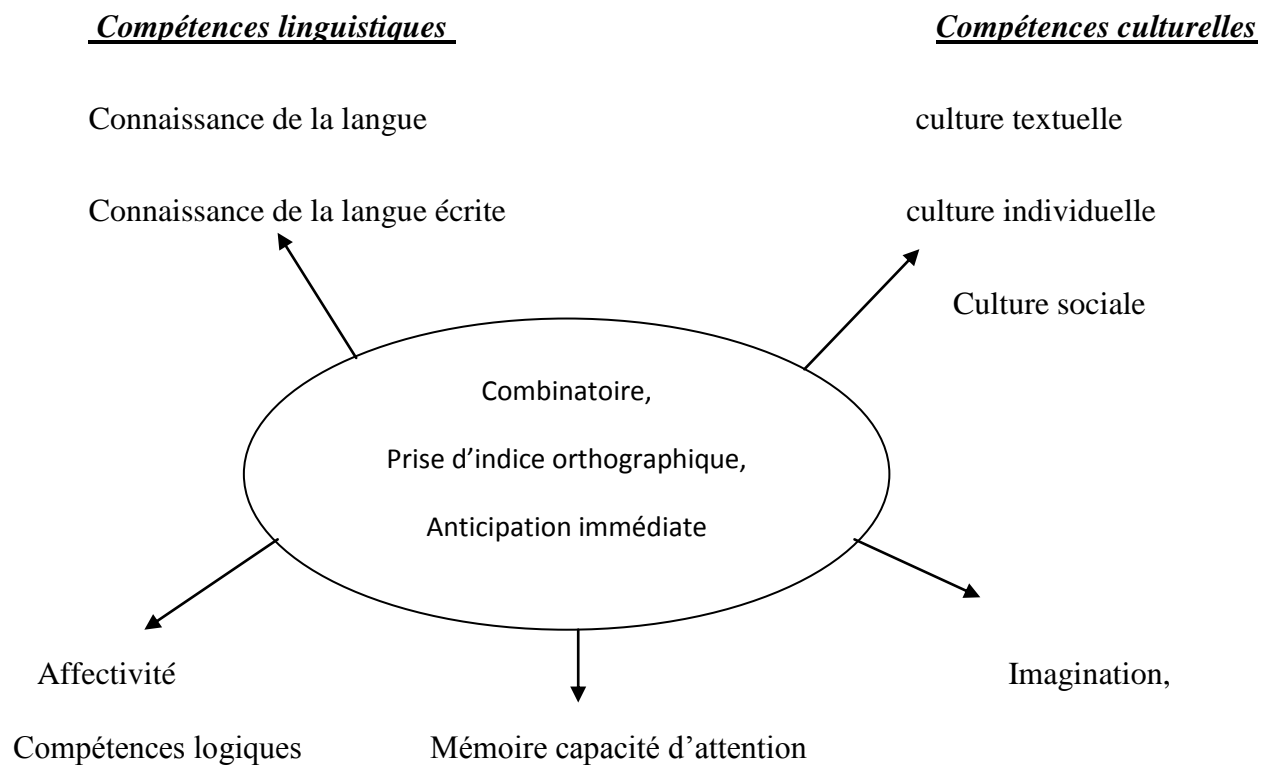


Figure : *Ensemble des compétences constitutives du savoir lire.* (GOHEN et MAULLREY, 1995. P12)

- A l'extérieur : vécu de lecteur
- A l'intérieur : automatismes.

II.3.3. ANALYSE

Nous procédons, dès à présent, à une présentation de cas relevant de traductions faites à base de théorie de traduction. Lesdits cas relèvent d'expressions ou termes véhiculant une référence culturelle. Il sera, en premier lieu, de mentionner les passages où ils sont cités en texte source ainsi que ceux de la traduction qu'il leur propose le traducteur. La cotextualisation de ces expressions est à nos yeux nécessaires, une fois l'exemple tiré au clair, il sera question de mentionner la théorie ou approche sur laquelle nous jugeons que la référence culturelle est traduite.

De telles affirmations ne peuvent se tenir sans arguments, nous consacrons donc pour chaque exemple une partie « discussion » dans laquelle il sera question de retracer l'origine de la référence culturelle, toute connotation véhiculée, le choix du traducteur quant à sa traduction mais surtout une appréciation personnelle à faire à la lumière des approches directrices de notre analyse et également à tirer de notre propre bagage traductologique. Nous sortirons, vers la fin, avec un constat sur la réussite de la traduction proposée par le traducteur et proposer nos propres choix de traduction, lorsqu'on estime que le traducteur fait défaut.

D'autre part, et pour un souci d'organisation, il sera utile de mentionner que les exemples de théories dénombrées seront successivement présentées avec comme intitulé le nom de la théorie en question.

La traduction littérale

➤ *Exemple 1*

• L'effet papillon nous incite à la modestie et à la vigilance. P19.

• يدفعنا هنا تأثير الفراشة إلى التواضع واليقظة. ص20

Dans sa traduction proposée pour l'expression *effet papillon* le traducteur a procédé à une traduction littérale en nous proposant : *تأثير الفراشة*

Discussion

Tout en se référant à l'explication encyclopédique : physique : image proposée par E. N. LORENZ pour appréhender les phénomènes physiques liés au chaos, selon laquelle une petite perturbation dans un système peut avoir des conséquences considérables et imprévisibles (Universalis encyclopédie). Notre appréhension concernant la traduction proposée, pour cette expression, réside dans la pertinence d'un

choix d'une traduction littérale. En effet, pour être une notion relevant d'un domaine de spécialité (la physique) , de loin, inaccessible pour un lecteur profane, force est de constater que l'expression *effet papillon* est d'un usage fréquent dans des textes économiques et journalistiques qui s'en servent pour un besoin d'utilisation métaphorique. C'est justement ces emplois connotatifs dans ces deux domaines cités qui nous laisse affirmer qu'il s'agit d'une notion que le domaine économique réfère à une culture particulière qui est celle des pays libéralistes à l'image des États Unis et les pays de l'Europe de l'ouest (Larousse encyclopédie)

Une hypothèse que Abdelhak LAMIRI, (2013, p19). explicite en disant: « ...*les modèles mathématiques et météorologique montrent qu'un battement d'aile d'un papillon en Amazonie peut provoquer un déluge de pluie à Londres plutôt qu'à New York, un phénomène marginal peut donc susciter des impacts énormes; comme ce trader méconnu à la Société Générale qui a faillit provoquer sa faillite et la déroute de tout le système financier en France* ». L'effet papillon renvoyé donc, aux turn-overs radicaux que les fluctuations des marchés financiers et boursiers peuvent provoquer mais surtout à l'immensité de leurs répercussions, que souvent des détails négligeables sont à l'origine.

Outre le recours aux percepts de la théorie interprétative, nous voyons en l'emploi de l'approche lecture-écriture de Freddie PLASSARD (2007) et la recherche documentaire qu'elle véhicule un choix déterminant en de telles circonstances. Appréhender l'expression *effet papillon* dans son sens contextuel tout comme, toute autre expression du genre, passe à nos yeux par les périples d'une recherche documentaire et la consistance des résultats auxquels celle-ci découle .PLASSRAD (2007. P181) nous dit sur ce point : « *Si l'efficacité de la recherche documentaire permet de tracer une ligne de démarcation entre traducteur confirmé ou « expert » et traducteur débutant ou « novice », comme le conteste A. HERMANS, terminologue c'est parce que l'aptitude à mener une recherche efficace est la manifestation d'une aptitude métacognitive qui se perfectionne avec le temps et la pratique* ». Pour proposer à la lumière de ces deux théories la traduction : نقطة التغير الأساسية تأثير

Traduction à proposer

- يدفعنا هنا تأثير نقطة التغير الأساسية إلى التواضع واليقظة.

➤ *Exemple 2*

- Lorsque nous avons un état superbement organisé, avec des institutions administrées rationnellement par des meilleures compétences, nous sommes en présence d'un *dragon économique*. P97.

- عندما تكون لدينا دولة منظمة بشكل جيد جدا, بها هيئات مسيرة بعقلانية من طرف أحسن الكفاءات, سنكون بصدد التحول إلى تنين اقتصادي. ص103.

Pour *dragon économique* le traducteur traduit par une traduction littérale en proposant :
تنين اقتصادي.

Discussion

Au vu de la symbolique du dragon qui nous renvoi instantanément à la culture chinoise et à celle des pays de l'extrême Asie, une recherche documentaire nous fait savoir que : contrairement à la réputation occidentale, le dragon est en Chine, un animal bénéfique lié au pouvoir et symbole de la puissance. Pour les Chinois, le dragon réunit symboliquement tous les éléments de gloire et de la force (Larousse encyclopédie). Se référer donc à la réussite économique fulgurante des pays asiatiques que justement ce dragon représente un fort référent culturel est le premier sens qui nous vient à l'esprit. Or, vu le contexte purement algérien qui se comprend par la récurrence d'emploi de l'expression à l'image de cette phrase dont notre exemple est tiré : « Lorsque nous avons un état superbement organisé, avec des institutions administrées rationnellement par les meilleures compétences nous sommes en présence d'un dragon économique » (LAMIRI, 2013. p97). Il se comprend que le but derrière l'expression de l'auteur est d'associer la symbolique de puissance et d'immensité que le dragon incarne à l'effervescence qu'une économie d'un pays peut réaliser séparément de son contexte asiatique d'origine. Compte tenu de cette considération, nous tenons à proposer une traduction, à l'encontre de celle proposée, en mettant en avant les principes de la théorie interprétative pour proposer: اقتصاد رهيب

Traduction à proposer

- عندما تكون لدينا دولة منظمة بشكل جيد جدا, بها هيئات مسيرة بعقلانية من طرف أحسن الكفاءات, سنكون بصدد تشيد اقتصاد رهيب.

➤ Exemple 3

• Les constructions anarchiques et la jungle des diversités architecturales des nouvelles bâtisses font que même nos plus belles villes commencent à ressembler de plus en plus à des vastes champs de *bidonvilles en béton*. P191

- لقد جعلت البناءات الفوضوية و غابة التنوع الهندسي للبنىات الجديدة من مدننا الجميلة، تشبه أكثر فأكثر ميادين واسعة من الأحياء القصديرية الإسمنتية. ص200

Dans le passage où l'auteur utilise l'expression : *des vastes champs des bidonvilles en béton* le traducteur propose une traduction littérale : الأحياء القصديرية من الاسمنت

Discussion

L'emploi métaphorique de *bidonvilles en béton* est, de tout part, véhiculaire d'une ironie dont l'utilité consiste à tirer à boulets rouges sur une culture urbaniste « anarchique » très loin de se soucier de l'aspect qualitatif ou celui de l'esthétique. Bien quelle soit un référent commun pour l'ensemble des pays sous développés, cette anarchie urbaine réfère, au retour au cotexte d'utilisation, aux traditions d'agglomération algérienne qui sont de tous temps confectionnées dans l'unique considération de remédier à une éternelle crise de logement. Étant, nous même, non étranger à celle-ci, nous pouvons dire que la culture urbaniste algérienne est définie par une unique contrainte qui est celle d'assurer le strict nécessaire, la quantité et nullement la qualité.

Nous voyons donc comme erronée la littéralité du traducteur, la retransmission du sens étant à nos yeux le plus important, car comme le dit SELECOVITCH (1975,p43). : « *Le problème posé par les termes en traduction ne se limite pas à la question de correspondants* » Nous partons pour dire que la théorie interprétative est la mieux envisageable dans ce cas et à la lumière de laquelle nous proposons à ce référent une traduction comme : الفوضى الإسمنتية

Traduction à proposer

- لقد جعلت البناء العشوائية و غابة التنوع الهندسي للبنىات الجديدة من أجمل مدننا ، تشبه أكثر شيها من ميادين واسعة من فوضى إسمنتية.

➤ Exemple 4

- « il est indispensable et urgent de concevoir *un plan Marshall de remise à niveau* de nos ressources humaines orientées vers deux directions ». P114.

- انه لمن الضروري والعاجل تصور مخطط مارشال لإعادة تأهيل مواردنا البشرية يكون موجهها في اتجاهين. ص121

Pour l'expression *plan Marshall de remise à niveau*, le traducteur traduit par une traduction littérale *مخطط مارشال لإعادة تأهيل*, une de plus.

Discussion

Connaissance faite de la nature dont l'utilisation de *plan Marchal* que, rappelons-le, est un célèbre plan d'aide américain pour la reconstruction de l'Europe de l'ouest après la Seconde Guerre mondiale (Universalis encyclopédie). Derrière cette utilisation métaphorique qui se

comprend, l'immensité du plan ainsi que son rôle capital dans l'histoire moderne de l'Europe est le sens connotatif convoité. Etant admis que «...*le sens ne se dégage pas de la seule explicitation linguistique* » (LEDERER, 2007.p25). L'emploi de la théorie interprétative nous semble la mieux appropriée en la circonstance. Nous proposons à la lumière de ces consignes tout comme l'exemple précédent la traduction :

- انه لمن الضروري التفكير في عجلة عن طريقة عميقة وشاملة لإعادة تأهيل مواردنا البشرية تكون موجهة في اتجاهين.

Procédés de Vladimir IVIR

L'explication

➤ Exemple 1

- Privatiser inefficacement en octroyant des monopoles à *la nomenklatura*, exagérément aux capitaux étrangers, en versant dans la corruption, le clanisme et le népotisme ». P41
- الخصوصية بطريقة غير فعالة من خلال منح احتكارات لذوي الامتيازات الاستثنائية. ص41

En nous proposant la traduction *نوي الامتيازات الاستثنائية* pour le terme *nomenklatura*, il est à dire que le traducteur a eu recours au procédé de l'explicitation.

Discussion

L'emploi répétitif de *nomenklatura* tout au long de l'ouvrage, un terme qu'une recherche dictionnaire donne comme :

- Classe sociale liée à l'État et bénéficiant d'importants privilèges ; (Larousse encyclopédie)
- Ensemble des dignitaires d'un régime. Ou groupe de personnes occupant des fonctions politiques ou économiques par privilège; (In site : Universalis encyclopédie)
- Liste de personnes bénéficiant de privilèges, dans le régime soviétique En U.R.S.S., nomenclature des postes de direction des organes du parti et de l'État, des entreprises économiques et des organisations sociales et liste des personnes susceptibles d'occuper ces postes, établies par le comité central du P.C.U.S.
- Dans son livre *Nomenklatura* (1980), M. Voslensky désigne par ce terme la classe privilégiée de l'U.R.S.S.

Au regard des diverses autres possibilités que l'auteur détient pour proposer des expressions telles : « la classe bureaucrate » ou « le clan laxistes » voir « élite corrompue » l'emploi répétitif du terme spécifique « nomenklatura » par LAMIRI ne peut que s'expliquer, affirmons-le, par une volonté de ce dernier de remettre en question les débâcles d'une époque socialiste que l'Algérie a connue dans les années soixante dix. « ...vous ne valez rien ce que vous faite n'a aucune valeur à nos yeux, pour réussir dans notre système il n'y a pas qu'une alternative : appartenir à la nomenklatura » (LAMIRI, 2013. p41). Une récurrence dans l'emploi du terme qui nous pousse à nous interroger si ce n'est un choix animé par les convictions libéralistes de l'auteur, celui-ci se marque dans ses analyses à l'encontre des politiques économiques socialistes en illustrant à chaque fois les limites de celles-ci.

Une recherche documentaire impliquant des lectures des précédentes publications de l'auteur et aussi sur son parcours à l'international nous pousse, en effet, à décloquer sur de telles déductions. Par là, nous estimons qu'au-delà d'une traduction explicative comme celle proposée, une traduction qui prend compte de la particularité du contexte étymologique soviétique, aurait pu répondre d'une manière plus efficace au sens tacite véhiculé. Avoir recours aux percepts de la théorie interprétative est de vigueur, or nous ne voyons pas de quelle manière pourrions-nous marquer cette particularité idéologique "tant importante" que véhicule l'emploi du terme surtout que l'étrangeté que prône l'approche de Michel BALLIARD (2007) s'annonce à nos yeux incapable de proposer correspondant au terme. Nous proposons, dans ce cas, le maintien de la traduction *ذوي الامتيازات الاستثنائية* avec toutefois l'usage d'une explication par l'introduction d'une note de bas de page et proposer une traduction comme :

Traduction à proposer

الخصوصية بطريقة غير فعالة من خلال منح احتكارات لذوي الامتيازات الاستثنائية

*تخص العبارة شريحة الأشخاص المستفيدة من الفساد المنجر عن النظام الشيوعي المركزي.

➤ *Exemple 2*

- Une fois de plus, c'est le management japonais qui fait la différence : *Kanban*, séniorité, emploi à vie, cercle de qualité, organisation syndicale spécifique, décisions par consensus ainsi que d'autres particularités faisait la force du Japon. P29.

- و مرة أخرى، انه التسيير الياباني الذي يصنع الفارق: *نوق/التميز*، الوظيفة مدى الحياة، نوادي النوعية، التنظيم النقابي الخاص، القرارات التوافقية و خاصيات أخرى صنعت قوة اليابان. ص30.

Pour la traduction de *kanban* dans cette phrase, le traducteur nous propose : ذوق التميز ce qui implique l'emploi du procédé de l'explication.

Discussion

Les résultats d'une recherche dictionnaire et documentaire sur le terme *kanban*, nous donne ceci : terme japonais signifiant « enseigne, panneau » : est une simple fiche cartonnée que l'on fixe sur les bacs ou les conteneurs de pièces dans une ligne d'assemblage ou une zone de stockage. Cette méthode, déployée à la fin des années 1950 dans les usines Toyota, est mise en place entre deux postes de travail et limite la production du poste amont aux besoins exacts du poste aval. (In Site : Larousse encyclopédie)

Pour une explication technique la méthode Kanban, une recherche documentaire nous donne : Un mécanisme permettant d'asservir la production ou l'approvisionnement d'un composant à la consommation qui en est faite. Le support de l'ordre de reconstitution est une étiquette accrochée à chaque lot qui est produit ou approvisionné. Lorsque le lot est consommé, l'étiquette retourne dans le tableau Kanban. Tant qu'il y a des étiquettes dans le tableau, le producteur prend la dernière, réalise le lot correspondant, y fixe l'étiquette et fait parvenir ce lot au consommateur. Le nombre de *kanban* en circulation doit être limité pour éviter la constitution d'en-cours trop importants. La méthode kanban ne dispense pas cependant d'établir des prévisions de vente et un programme de production détaillé à moyen terme. (In site : Lexilogos encyclopédie)

Ce qui est à retenir c'est que *kanban* est une technique de gestion qui nous renvoie à un savoir faire typiquement japonais et qu'au regard du contexte d'utilisation du terme par l'auteur, on comprend que ce dernier avance cette technique de production comme un référent culturel relevant d'une excellence et d'une supériorité organisationnelle qui caractérise la culture japonaise. Nous voyons que le recours au procédé de l'explication que propose le traducteur un choix juste or, au vu des résultats de notre recherche documentaire, que nous venons de présenter, une divergence en matière de cette même explication que donne le traducteur au concept est à signaler, il nous semble que ذوق التميز est loin du sens compris au bout de notre recherche. Nous proposons à la lumière de celle-ci une traduction comme : علامة التميز.

Traduction à proposer

و مرة أخرى، انه التسيير الياباني الذي يصنع الفارق: علامة التميز، الوظيفة مدى الحياة، نوادي النوعية، التنظيم النقابي الخاص، القرارات التوافقية و خاصيات أخرى صنعت قوة اليابان.

➤ *Exemple 3*

• Nous avons dans ces pays une institution qui s'appuie sur de nombreux réseaux de recherches scientifiques, de prospective, de *think tank* et d'autres. P107.

• هناك هيئة تعتمد على العديد من شبكات البحث العلمي و الاستشراف أي ما يسمى (بالتينك تانك) أي مراكز الأبحاث و غيرها. ص113

Le traducteur propose pour *think tank* une traduction par l'utilisation du procédé d'explication مراكز الأبحاث

Discussion

Nous estimons dans le présent exemple qu'un besoin d'appréhender la signification de cet anglicisme est nécessaire pour sortir avec une meilleure décision de traduction, une recherche documentaire nous fait savoir que *think tank*, littéralement «réservoir de pensée», est une organisation, en principe de droit privé, indépendante, réunissant des experts, vouée à la recherche d'idée ou solutions politiques nouvelles, et cherchant à peser sur les affaires publiques. Provenant du vocabulaire militaire, Le think tank était une sorte de bunker où l'état-major faisait ses plans. (In site : Universalis encyclopédie)

Par ailleurs on ne peut parler des think tank sans évoquer leur évolution aux États-Unis. Ils ont commencé à se développer dans l'entre-deux-guerres, d'abord aux USA comme des «universités sans étudiants», où les élites confrontaient leurs idées en matière de politique étrangère. Tout cela dans le souci du Bien Commun et dans la tradition américaine du «social scientist» dont les recherches doivent déboucher sur des résultats pratiques. Il s'agit donc d'inspirer des politiques effectives. Après la seconde Guerre Mondiale, l'État fédéral ou les États se retournent vers des institutions d'experts indépendants dont elles attendent des avis objectifs, et des idées nouvelles notamment dans le domaine militaire (Universalis encyclopédie)

Au-delà de cette traduction par voie d'explication, nous constatons que le traducteur a justement pu mettre en exergue le contexte de l'origine de cette expression en proposant un calque à sa traduction. De notre part, on ne peut voir en la traduction proposée, ni même, en usage de ces deux procédés une quelconque anomalie, on peut dire que celle-ci nous semble réussie.

L'omission

➤ *Exemple 1*

• cependant, certaines dictatures éclairées ont réussi à jeter les bases d'une croissance soutenue : Corée du sud, Espagne, Chili et de nos jours la Chine. P91.

- بينما نجحت بعض الديكتاتوريات في إرساء قواعد نمو مدعم. ص 97.

Pour la traduction de l'expression « *dictatures éclairées* » le traducteur propose *الديكتاتوريات* ce qui implique une omission.

Discussion

En proposant la traduction *الديكتاتوريات* pour l'expression *les dictatures éclairées*, il convient de dire qu'une omission est fort repérable impliquant une conséquente déperdition de sens. Se représentant sous forme d'oxymore, l'expression *les dictatures éclairées* sous-entend des pays ayant des systèmes politiques moins démocratiques, non démocratiques ou autoritaires. Néanmoins, jouissant d'indices socioéconomiques plutôt positifs et prospères. De là, l'adjectif *éclairé* est la particularité qui distingue une dictature pure communément connue de celle à laquelle l'auteur fait référence dans son texte. Gommée par le traducteur, ceci implique, à notre avis, une déperdition du sens. Pour une énième fois, nous voyons en la présence des percepts de la théorie interprétative un impératif de traduction dans des cas similaires. Nous proposons de ce fait une traduction comme suit : *الديكتاتوريات الراشدة*

Traduction à proposer

- بينما نجحت بعض الديكتاتوريات الراشدة في إرساء قواعد نمو مدعم.

➤ Exemple 2

• Une fois de plus, c'est le management japonais qui fait la différence : Kanban, *séniorité*, emploi à vie, cercle de qualité, organisation syndicale spécifique, décisions par consensus ainsi que d'autres particularités faisait la force du Japon. P29.

- و مرة أخرى، انه التسيير الياباني الذي يصنع الفارق: نوق التميز، الوظيفة مدى الحياة، نوادي النوعية، التنظيم النقابي الخاص، القرارات التوافقية و خاصيات أخرى صنعت قوة اليابان. ص 30.

Dans le présent exemple le traducteur a omis la traduction du terme *séniorité*. Ce qui peut être répertorié comme procédé de l'omission.

Discussion

Dans le même exemple où le procédé de l'explication a été dénombré pour la traduction du référent *Kanban*, il ya lieu de mentionner que le traducteur a omis la traduction du terme *séniorité* relevant lui aussi d'un référent culturel japonais employé pour la même considération de référence à cette suprématie organisationnelle japonaise. Au retour à ce que nous donne une recherche dictionnaire, *Séniorité* est le principe hiérarchique fondé sur l'ancienneté au sein d'un groupe (In site : Reverso dictionnaire). C'est l'autorité et la prééminence des anciens dans un groupe social que le management japonais instaure. *الاقدمية* est donc le premier équivalent qui nous vient pour le concept, nous proposons néanmoins d'explicitier d'avantage à la lumière de la théorie interprétative et proposer : *سلم الاقدمية*.

Traduction à proposer

- و مرة أخرى، انه التسيير الياباني الذي يصنع الفارق: علامة التميز ، سلم الاقدمية ، الوظيفة مدى الحياة، نوادي النوعية، التنظيم النقابي الخاص، القرارات التوافقية و خاصيات أخرى صنعت قوة اليابان.

La théorie interprétative

➤ Exemple 1

- Peu de thèmes réunissent autant de consensus que celui qui a trait au rôle et à l'importance du développement humain dans les *success stories* des entreprises et des pays développés ou émergents. p 115.
- قليلة هي المواضيع التي تحقق حولها الإجماع كتلك التي تتناول دور و أهمية التنمية البشرية في (الحالات الناجحة) للمؤسسات و البلدان المتطورة و الناشئة. ص 117.

Pour la traduction de *success stories* le traducteur nous a proposé : *الحالات الناجحة* une traduction où le sens est privilégié, ce qui nous fait parler de la présence de la théorie interprétative.

Discussion :

L'expression *success stories*, un anglicisme d'un emploi fort répandu dans les textes journalistiques et économiques à l'image du présent exemple. Une expression qui nous réfère à une culture américaine qui se définit vendeuse de la réussite par le biais du fameux mythe « vitrine » de la culture américaine appelée le rêve américain.

Nous voyons en la traduction de *succes stories* par *الحالات الناجحة* une réussite, de part l'aboutissement de détourner la contrainte de *stories* qui littéralement va donner *histoire* ou

conte ce qui donnera en langue arabe : قصة un sens qui se détourne de celui dont l'expression *succes stories* véhicule, traduire par الحالات est donc, à nos yeux, un meilleur choix.

Au regard de ce que nous venons de présenter comme cas de traductions de références culturelles à base de la théorie de la traduction, nous partons pour affirmer qu'à l'encontre des dires du traducteur, la traduction proposée comporte la théorie de traduction.

Toujours est-il que cet emploi reste à nos yeux arbitraires, car au-delà de quelques cas de présence de la théorie interprétative, le reste des cas dénombrés révèlent l'emploi de procédés que nous répertorions comme usage de l'approche du transfert culturel d'IVIR, à l'image du procédé de l'explication, l'omission et une omniprésence de la traduction littérale. Force est de reconnaître que la présence des procédés tel que l'omission ou encore la traduction littérale, ne peut qu'évoquer un état de dénomination d'opérations qu'un traducteur fait machinalement au cours de la traduction. Ceci dit, nous ne voyons aucunement en ces emplois une décision sciemment prise par le traducteur, ou celle qui émane d'une quelconque réflexion préalable dans l'optique d'améliorer sa traduction.

Il convient aussi, de dire que le principe de la recherche documentaire que rapporte l'approche de Freddie PLASSARD et à la lumière de laquelle il nous est à chaque fois possible d'appréhender des difficultés que véhiculent une connotation culturelle, mais aussi de contester certains choix de traduction proposées. C'est là, une manifestation quant à l'importance de cet usage des théories et qui révèle notre positionnement à la faveur de sa connaissance pour assurer une meilleure traduction.

Conclusion générale

Au terme de notre étude sur cette traduction éditoriale algérienne. Et au retour à ce que nous avons soulevé comme questionnements, sur la perception que les maisons d'édition ont vis-à-vis de l'adoption de politiques ou visions bien définies. Mais aussi les répercussions de celles-ci sur un produit traduit et finalisé que réalisent les maisons d'édition.

En guise de conclusion, et en passant en revue les résultats de notre enquête sur la traduction éditoriale algérienne. Il en résulte qu'aucune des maisons d'édition sur les quelles notre enquête s'est appuyée, n'adopte de politique de traduction claire. Plus que cela, aucune d'entre elles n'est munie d'un atelier de traduction ou de cellule d'équipe de traduction ; rien de tout cela n'est appliqué à ces maisons d'édition.

Suite aux résultats de notre analyse traductologique, il paraît claire que la traduction proposée à notre corpus n'est pas exemptée de subir le choix de la non adoption de politique de traduction révélée par notre enquête. Celle-ci demeure donc aux prises de ce que définit la maison d'édition comme pratique de traduction.

Nous nous rendions à l'évidence que la présente déduction peut passer pour être partielle. Il nous semble néanmoins que celle-ci reste transposable à la réalité de toute la traduction éditoriale algérienne. Au regard de la représentativité du corpus que nous avons mis à l'étude : une traduction d'un ouvrage à large succès, parrainée par un organisme de renommé (Chihab éditions) et réalisée par un traducteur expérimenté (voir l'entrevue avec le traducteur en annexe), et non sans que celle-ci reste traductologiquement contestable. Dès lors, nous nous interrogeons de la possibilité, dans le cas des traductions d'ouvrages d'une moindre importance, que publient des organismes de moindre envergure, de se détacher de cette absence de politique de traduction et des conséquences qui en découlent.

La non utilisation de théories traductologiques affirmée par le traducteur, puis vérifiée par nos soins comme arbitrairement présente, nous fait dire que le traducteur ne peut être connaisseur de cette théorie de traduction. Comme le laisse entendre nos appréhensions sur certains de ses choix, la non connaissance de la théorie de traduction a influencé négativement sur le résultat de la traduction et sa qualité. Les exemples de références culturelles traités montrent qu'il n'est pas chose aisé pour un traducteur d'appréhender certaines connotations culturelles sans se munir d'une connaissance traductologique préalable, ou sur les exigences de traduction de texte de spécialité, à l'image de la recherche documentaire que prône l'approche lecture-écriture de Freddie PLASSARD, 2007.

Il est vrai que le traducteur peut réussir l'enjeu de la traduction la terminologie de spécialité n'étant pas étranger au domaine économique. Cependant, ça ne peut nous faire dire que c'est le cas avec d'autres aspects de traduction à l'image de cette référence culturelle que nous avons traitée. La connaissance et l'usage de la théorie de traduction nous semble être intimement lié à l'enjeu de réussir cette traduction éditoriale, et son absence compromet directement sa qualité.

Au rappel de ce que nous informe Oaciny LAREDJ sur l'effort considérable fourni par les traducteurs, insuffisant vu l'absence de stratégie globale de traduction (El Watan, 2015). La présente étude semble donc être une confirmation de la non existence de ces politiques et stratégies de traduction. Elle touche du doigt, cependant, un autre problème qui nous paraît être un frein pour cette traduction éditoriale. Quoique cet effort des traducteurs reste, comme il a été vérifié, aux prises de ce qui est adopté comme politique de traduction. Il n'en demeure pas moins, que la formation du traducteur est à nos yeux d'une grande importance si ce n'est déterminante pour emmener cette traduction éditoriale vers une meilleure qualité. Des nouvelles pistes de recherche sur la formation que reçoivent les traducteurs et le rôle de la formation universitaire face aux réalités de la pratique sur le terrain, s'avèrent donc comme une logique continuité à ce que soulève notre étude. Nous nous demandons quelle place peut occuper la formation de la traduction et ce bagage traductologique, que comme l'atteste notre étude fait défaut, face à la pratique sur terrain.

Bibliographie

1. Ouvrages

• AREZKI Abdenour, « Le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyle », in *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Editions l'Harmattan, Paris, 2007.

• BAEZ Fernando, histoire universelle de la destruction des livres Traduit par Nell HERMILLER, édition Fayard 2008.

• BALLIU Christiane, la traduction : identité ou altérité, l'histoire de la traduction : une somme théorique, 2005, p 24, 31,32

• BENMESBAH Ali, « Algérie : un système éducatif en mouvement », *Le Français dans le Monde* n° 330, 2003.

• DURIEUX Christine, Apprendre à traduire pré requis et tests, édition la maison de dictionnaire 1995.

• ECO Umberto, Dire presque la même chose, expérience de traduction (traduit par Myrien bouzaler) édition Gresset et Fasqualle, 2006.

• GHIGLIONE. R, Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, éd DUNOD Paris 1987

• HIGLINE R. Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, éd DUNOD, Paris 1987.

• Marie TREPS, les mots voyageurs petite histoire du français venu d'ailleurs, éd seuil, 2003.

• PLASSARD Freddie, Lire pour traduire, éd presse Sorbonne nouvelle 2007.

• S.CHAKER. Manuel de linguistique berbère1, éd BOUCHENE, Alger, 1991 p01-p08

• SEINER George, Apres Babel: on poétique du dire et de la traduction, éd Albin Michel 1998

• SELESKOVITCH Danica, LEDERER Marianne, Interpréter pour traduire, 4eme éd Didier érudition, 2001.

• TALEB IBRAHIMI Khaoula, les Algériens et leurs langues, éd El Hikma, Alger, 1995 p05, 25, 31

• TOURY Gideon, Procedures and strategies for the translation of culture by Vladimir Ivir, Translation across cultures, Bahri, New Delhi, 1987.

➤ ***Version électronique***

• DURIEUX Christine, Fondement didactique de la traduction technique. 2002, p85 disponible sur http://www.isit-paris.fr/wpcontent/uploads/2016/01/publications_durieux.pdf

- DURIEUX Christine, la recherche documentaire en traduction technique : condition nécessaires et suffisantes, méta, 35/4, Montréal, p669-675.consulté le : 23/08/2015, disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/meta/1990/v35/n4/002688ar.html?vue=resume>
- DURIEUX Christine, la recherche documentaire en traduction technique : condition nécessaires et suffisantes, méta, 35/4, Montréal, p669-675.consulté le : 23/08/2015, disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/meta/1990/v35/n4/002688ar.html?vue=resume>
- ECO Umberto, dire presque la même chose : expérience de la traduction, 2007, p 29, 30,32. Revue française de la traduction disponible sur : <https://traduire.revues.org/399>
- IVIR Vladimir, Translation culture and culture translation, disponible sur : file:///C:/Users/user/Downloads/10_Ivir.pdf
- La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d'une praticienne, méta, disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v/n2/009353ar.html>
- La traduction d'ouvrages de littérature et de sciences humaines et sociales en Algérie .dans le cadre de l'état des lieux de la traduction en Méditerranée, co-produit par la Fondation Anna Lindh et Transeuropéennes en 2010 Collecte des données, analyse et rédaction Lazhari LABTER. Disponible sur : http://www.transeuropeennes.eu/ressources/pdfs/TEM_2011_Traduction_en_Algerie_Lazhari_LABTER_122.pdf
- Taha HUSSAIN.1993, disponible sur : Algérie : données démolinguistiques <http://www.algeria.com>.
- VILLATE Jean-Christophe, Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon, disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/jcvilatte-le-questionnaire-jcv%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/jcvilatte-le-questionnaire-jcv%20(2).pdf)

2. Mémoires

- GRANDGUILLAUME, Gilbert, « Langue, identité et culture nationale au Maghreb », in Peuples Méditerranéens, n° 9, Octobre/ Décembre 1979.
- R.CHIBANE, Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou. 2009, p20.

• S. ABDELHAMID. Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du Français langue étrangère chez les étudiants du département de Français Université de Batna, thèse de doctorat. 2002, p35.

3. Sites internet

• http://www.pagesbleueseditions.com/index.php?option=com_content&view=article&id=57:les-editions-pages-bleues-internationales&catid=34:demo-category&Itemid=93. Consulté le 10/09/2015

- <http://www.chihab.com/-La-maison-d-edition>. consulté le 07/09/2015
- <http://pagesbleues-editions.com>, consulté le 08/09/2015
- <http://www.chihab.com/-Contact>. Consulté le 10/09/2015
- <http://www.editions-barzakh.com/catalogue>, consulté le 10/09/2015
- <http://www.Berti.com.dz/siege/index.php>, consulté le 11/09/2015
- <http://www.anep.com.dz/siege/index.php>, consulté le 13/09/2015
- <http://www.anep.com.dz/siege/index.php?lien=2>, consulté le 11/08/2015
- <http://www.anep.com.dz/siege/index.php?lien=2>, consulté le 10/09/2015
- <http://www.chihab.com/?-La-maison-d-edition>. Consulté le 13/09/2015

4. Dictionnaires

• BEITONE Alain, Dictionnaire de science économique, édition ARMON Colin, 4eme édition revue et augmenté.

- Larousse dictionnaire 2013, collection Kingfisher Chamb, 2012.
- Larousse, dictionnaire Français-Arabe, dictionnaire compact plus ,2008.
- MOUNGED, dictionnaire Français- Arabe, Arabe- Français, Librairie Oriental SAL, Beyrouth, 2008.
- ROBERT et COLLINS, dictionnaire Français Paris, 1986, p598-700-303

➤ Version électronique

• http://www.universalis.fr/recherche/?q=nomenclatura&btn_recherche=, consulté le 11/09/2015

- <http://www.universalis.fr/recherche/?q=economie+dragon&s=>, consulté le 11/07/2015

- http://www.universalis.fr/recherche/?q=think+tank&btn_recherche=, consulté le 16/08/2015
- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/systemes-dynamiques-differentiables/>, consulté le 11/09/2015
- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/prolifération/83490>, consulté le 10/08/2015
- <http://ww.larousse.fr/encyclopédie/rechercher=prolétariat&t=> consulté, le 07/08/2015
- <http://www.universalis.fr/recherche/?q=prolitaria&s=>, consulté le 08/08/2015
- larousse.fr/dictionnaires/rechercher?q=benchmarking&l=français&culture=, consulté le 06/08/2015
- <http://www.larousse.fr/archives/economie>, consulté le 07/07/2015
- <http://www.lexilogos.com/encyclopedie.htm>, consulté le 20/09/2015

Annexes

1. Méthodologie de l'enquête par questionnaire (In site, VILLATE, 2007)

Nous présentons dans cette partie une synthèse de la méthodologie d'enquête par questionnaire que propose Jean-Christophe VILLATE.

1.1. Introduction

Le questionnaire est l'une des trois grandes méthodes pour étudier les faits psychosociologiques. C'est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits. Les deux autres méthodes les plus couramment utilisées étant l'entretien et l'observation. Si l'entretien et l'observation sont des méthodes individuelles et collectives, le questionnaire est une méthode qui est uniquement collective.

Selon VILLATE c'est une méthode quantitative qui s'applique à un ensemble (échantillon) qui doit permettre des inférences statistiques.

Élaborer un questionnaire, c'est produire des chiffres qui vont permettre selon les tenants de cette démarche de se soustraire à la subjectivité. L'approche de Jean-Christophe VILLATE repose sur « *des idéaux, idéalisme des mathématiques comme démarche purement rationnelle, raisonnant au-delà de la contingence matérielle des phénomènes.* » (Ibid. p3). Il s'agit donc d'une démarche méthodique qui doit satisfaire à certaines exigences de rigueur. Tous les chiffres n'ont pas la même valeur ou n'ont pas la même fonction.

1.2. Les objectifs d'un questionnaire

L'idée d'un questionnaire jaillit sous la pression d'un problème général à résoudre, de la recherche de réponses à la question qu'on se pose, d'un besoin d'information sur un problème psychosocial.

Ghiglione (1987), distingue les objectifs suivants:

1.2.1. 1. L'estimation

Il s'agit d'une collecte de données, d'une énumération de ces données. C'est la démarche la plus élémentaire dans le questionnaire. On ne cherche pas à comprendre les données, on cherche à les mettre à plat. L'estimation peut porter sur des grandeurs absolues (données primaires), comme les données socioéconomiques : niveau d'études, niveau professionnel. Il s'agit de faire un bilan, de donner un état de fait.

L'estimation peut porter sur des grandeurs relatives : dans ce cas, on cherche à quantifier des populations, autrement dit à quantifier une typologie. Combien y a-t-il de sujets X, de sujets Y ? « *Si ces grandeurs sont relatives, c'est parce qu'elles résultent d'un certain nombre de modalités, ce sont des grandeurs complexes par rapport aux grandeurs absolues* ».

(GHIGLIONE, 1987.p90)

1.2.1.2. La description

Il s'agit de retirer des informations qui décrivent les phénomènes subjectifs qui sous-tendent les phénomènes objectifs et d'expliquer ainsi les phénomènes subjectifs, comme les motivations, les représentations, les opinions et attentes qui orientent nos choix rationnels (nos comportements objectifs). On aborde ici le système de représentations de l'enquêté. (Ibid. p90)

1.2.1.3. La vérification d'une hypothèse

Il s'agit ici d'une démarche déductive, le questionnaire devient un outil pour confirmer ou infirmer une hypothèse. Cette approche n'est possible que si l'on a une connaissance suffisante des problèmes à étudier. Le questionnaire est construit en fonction des hypothèses qui donnent un axe, une direction pour élaborer le questionnaire. On est à l'opposé du questionnaire pour poser des questions. (Ibid. p91)

Lapointe (2000), en se référant aux études de marketing, distingue deux objectifs possibles concernant les enquêtes de musée qui sont proches de ceux décrits ci-dessus :

1.2.2.1. L'enquête descriptive

Sa principale fonction est de décrire une situation, de répondre à un besoin d'information. Il est possible de distinguer deux démarches. La démarche longitudinale qui consiste à conduire une enquête de manière périodique (exemple : Les pratiques culturelles des français de DONNAT - DEP, les Observatoires sur les publics des musées, les enquêtes périodiques du Louvre, etc.) et la démarche en coupe instantanée qui fournit la photographie d'une situation à un moment donné.

1.2.2.2. L'enquête causale

Qui vise à l'identification de la cause d'un phénomène observé. La démarche prend la forme d'une expérimentation par laquelle on fait varier une variable dite « indépendante » afin d'observer les variations sur une variable dite « dépendante ». L'auteur donne l'exemple suivant:

Un musée qui veut vérifier l'impact de son budget publicitaire (variable indépendante) sur la fréquentation (variable dépendante). Une telle recherche suppose que les deux variables pertinentes au problème aient été clairement identifiées et maîtrisées.

1.3. Les phases d'élaboration d'un questionnaire

Toute construction de questionnaire (rédaction) doit être précédée d'une formulation claire et précise du problème, des objectifs de l'étude, que ces objectifs soient circonscrits ou au contraire très vastes. Sans objectif, on a un questionnaire pour s'informer, un questionnaire à poser des questions, pour poser ensuite des questions.

La valeur d'un questionnaire dépend des objectifs sous-jacents à l'étude. Pour cela, il est nécessaire de :

1.3.1. Définir l'objet de l'enquête

Sur quoi porte l'enquête, ainsi que les moyens matériels (contraintes de budget et de temps). À l'état naissant de l'idée d'enquête par questionnaire, il y a une intention : mieux connaître son public, savoir pourquoi on ne peut toucher tel ou tel public, fidéliser, connaître la satisfaction...

L'intention indique ici une direction, mais ne précise pas ses objectifs. Pour faire une enquête par questionnaire, il est nécessaire de préciser l'intention, de délimiter l'objet, ce qui permettra une estimation plus juste des moyens nécessaires.

1.3.2. Les objectifs et les hypothèses de l'enquête :

Qu'est-ce que l'on cherche à mettre en évidence, qu'est-ce que l'on veut vérifier ? La définition des objectifs est impossible sans définition des hypothèses générales de l'enquête. Pour pouvoir mener l'enquête à terme, des hypothèses qui seront testées à travers un ensemble de questions précises, doivent être formulées. Selon VILLATE, il n'existe pas de questionnaire d'enquêtes sans hypothèses. Il affirme en ce sens : « *Il faut remarquer qu'il est impossible de formuler une question sans, qu'on le veuille ou non, qu'une hypothèse y soit contenue d'une manière plus ou moins explicite* » (VILLATE, 2007.p13)

1.3.3. Déterminer la population d'enquête ou l'univers de l'enquête

On appelle l'univers de l'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon. L'univers est aussi appelé la « population » de l'enquête. Déterminer exactement la population ne va pas forcément de soi selon VILLATE : « *Si l'on veut enquêter sur les adolescents, les jeunes adultes, qu'entend t-on exactement par adolescent ou jeune adulte, les définitions varient d'un auteur à l'autre, et avec eux le début et/ou la fin de chacune de ces tranches d'âges* » (Ibid. p14)

1.3.4. Déterminer l'échantillon

C'est-à-dire combien d'individus seront retenus par rapport à l'univers. La détermination de l'échantillon à partir duquel sera effectuée l'enquête résulte d'une série d'opérations indispensables et précises dont la fonction est d'assurer la représentativité, c'est-à-dire « *les conditions qui garantiront la généralisation ultérieure des résultats à l'ensemble de la population* » (Ibid. P16)

VILLATE distingue entre deux grandes méthodes qui permettent de construire une forme de mini-population (échantillons) :

➤ **La méthode aléatoire** : il s'agit de faire en sorte que chaque élément de la population ait une chance égale d'être choisi.

➤ **La méthode des quotas** : qui consiste à analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête (selon par exemple l'âge, le sexe, la profession ou selon les caractéristiques qui sont en relation logique avec l'objectif de l'enquête : en fonction de l'origine géographique du visiteur, s'il est en vacances ou non...), on transposera ensuite les pourcentages de ces caractéristiques sur l'échantillon.

1.4. Le projet du questionnaire

« *Sorte de canevas traçant les grands traits du questionnaire* » (Ibid. p18). Il s'agit donc de poser les questions principales par rapport à l'objet de l'enquête tracée.

1.4.1. Le pré-test

Il s'agit d'une phase fondamentale, souvent négligée, qui consiste à mettre à l'épreuve le questionnaire par rapport à quelques individus, autrement dit à le tester. C'est « *l'évaluation du*

questionnaire lui-même » (Ibid. p18). Il s'agit d'évaluer la clarté et la précision des termes utilisés et des questions posées, la forme des questions, l'ordre des questions, l'efficacité de la mise en page, éliminer toutes les questions ambiguës ou refusées, repérer les omissions, voir si le questionnaire est jugé trop long, ennuyeux, indiscret, etc.....

1.4.2. La rédaction définitive du questionnaire

À partir des données du pré-test, elle sera élaboré la version à soumettre aux enquêtés.

1.4.3. Le choix du mode d'administration du questionnaire et de sa présentation

Il existe différents modes d'administration

➤ **Par enquêteur** : une personne pose des questions et note les réponses de l'enquêté, le taux de réponse est élevé. Dans le face à face avec un répondant, la personnalité de l'enquêteur joue un rôle dont il faut connaître les effets.

➤ **Auto-administration** : l'enquêté répond seul au questionnaire L'envoi postal qui donne généralement un taux de réponse faible (entre 10-20%)

➤ **Par téléphone** : il peut se faire dans des délais très courts et constitue un compromis acceptable sur les plans des coûts et du taux de réponse Par Internet. Un questionnaire se compose de trois parties :

➤ Des instructions à l'enquêteur ou l'enquêté dans le cas du questionnaire auto-administré.

➤ Des questions.

➤ Grille de codification des réponses.

1.5. Le dépouillement et le codage des résultats

Lorsque les questionnaires sont rentrés, il s'agit de procéder à leur dépouillement, autrement dit de transcrire les réponses sous une forme homogène afin de pouvoir les traiter, les comparer et établir des relations entre elles.

1.5.1. L'analyse des résultats en relation avec les objectifs de l'enquête

L'analyse des résultats d'une enquête va permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises au départ. Par ailleurs, s'ajoute toujours à cette démarche une phase

d'interprétation des résultats obtenus. C'est-à-dire une phase de compréhension de l'existence de relations entre diverses variables.

Les méthodes de la statistique descriptive et inductive peuvent être utilisées pour analyser les données recueillies. À l'heure actuelle, des outils statistiques telles que l'analyse en composantes principales, l'analyse factorielle des correspondances, etc. permette d'appréhender un ensemble de données complexes et donner une vue d'un phénomène dans sa totalité.

1.5.2. La rédaction du rapport et de la publication éventuelle des résultats

Selon VILLATE, il n'existe pas vraiment de règle pour le rapport d'enquête. Afin qu'il puisse être lu, le rapport se doit de comporter trois parties : une introduction sur les objectifs de l'enquête et sur la population concernée, la présentation et le commentaire des résultats, la présentation devant comporter des tableaux clairs, enfin la méthodologie utilisée et la justification des calculs (les omettre crée de la suspicion avec l'idée que les enquêteurs dissimulent leur carence méthodologique).

1.6. Le questionnaire

1.6.1. L'introduction du questionnaire

Le questionnaire doit être introduit par des phrases explicatives qui doivent :

- Indiquer le nom de l'organisme qui réalise l'étude, autrement dit préciser ses références.
 - Préciser les buts de l'étude en soulignant son importance. Pour un questionnaire sur l'éducation, on peut souligner l'importance de l'étude pour l'avenir de la jeunesse....
 - Montrer à la personne interrogée pourquoi on l'a choisi et la nécessité qu'elle a de répondre aux questions.
 - Il faut également garantir l'anonymat et remercier l'enquêté des sacrifices de son temps
- L'introduction doit être brève, efficace. Très souvent, c'est à l'enquêteur, qu'incombe la lecture de l'introduction.

À noter que pour un questionnaire postal, il est possible de joindre au questionnaire une lettre explicative signée, plus détaillée que l'introduction. L'effet de la lettre est supérieur par rapport aux consignes données en tête du questionnaire.

1.6.2. Les questions

1.6.2.1. La formulation des questions

Il s'agit de décrire le type de questions que le rédacteur peut choisir pour composer son questionnaire.

1.6.2.2. Les questions fermées à réponse unique

Ce sont les questions les plus simples. La question est le plus souvent sous forme interrogative, ce qui provoque des réponses d'approbation ou évaluation sur une gamme de jugements prévus.

Pour formuler les questions, on peut demander la consigne suivante qui dans tous les cas doit être clairement affichée, avec aucune ambiguïté et il faut qu'elle soit la même, il faut garder une démarche cohérente dans la présentation et les consignes.

- Barrer la réponse qui convient : Oui- Non
- Entourer la réponse qui convient : Oui- Non
- De cocher la case qui correspond à la réponse : Oui-Non

D'autres modes de présentation sont envisageables, L'avantage des questions fermées est le suivant :

- Facilité de faire un questionnaire
- Facilité pour coder un questionnaire
- Facilité de réponse pour le questionné

Très souvent, on les utilise en début de questionnaire. « *Elles peuvent servir de filtre par rapport au quota* » (Ibid. p 23)

Elles sont inefficaces et contre-indiquées pour un questionnaire pouvant provoquer plusieurs réponses, des réponses nuancées, autrement dit pour toutes les questions où l'on a du mal à répondre par oui ou par non, où l'on souhaite répondre autre chose.

Toutefois, ce type de question, les questions fermées, à un sens. Il s'agit de conduire le sujet à prendre position (à choisir une tendance), même s'il n'y adhère que partiellement.

Pour éviter l'aspect négatif d'une question fermée (2 réponses), il est possible de proposer une question comportant une échelle d'attitude, la réponse pourra être plus nuancée (personnalisée).

Exemple : Est-ce que c'est important pour vous de visiter des musées ?

1 = pas du tout important, 2 = très important ; les notes intermédiaires permettent de nuancer votre jugement. (Cochez la case qui correspond à votre jugement)

Pour ce type d'échelle, souvent les réponses extrêmes ne sont pas choisies par de nombreux sujets, la tendance est de rester dans la moyenne, d'où la préférence des échelles à 7, 9 points plutôt que 3 (peu discriminantes).

1.6.2.3. Les questions ouvertes

Ce type de questions ne canalisent pas l'enquêté qui exprime librement son opinion. Elles entraînent des réponses objectives. « *Elles mettent en évidence la méconnaissance de celui qui a construit le questionnaire. Elles doivent être des questions préformées* » (Ibid. p 25)

Il faut savoir que les questions ouvertes entraînent des réponses assez courtes (une ou deux idées). Les avantages des questions ouvertes sont les suivants :

➤ On ne contraint pas le sujet à donner une réponse qui ne lui correspond pas tout à fait. Dans les questions fermées, le sujet doit choisir ou non. Parfois, son point de vue est plus nuancé. La question ouverte va lui permettre de s'exprimer. Très souvent les questions fermées provoquent un sentiment de frustration, on ne se sent pas concerné et l'on est obligé de répondre.

➤ La question ouverte est plus vivante, plus motivante. La question fermée provoque souvent des réponses automatiques entre le oui et le non, sans que l'interviewé ne réfléchisse vraiment. Il y a une implication de l'interviewé dans les questions ouvertes.

➤ Elle peut faire apparaître des informations auxquelles on n'aurait pas pensées, même avec une pré- enquête pour construire un questionnaire. En interrogeant seulement quelques personnes, il est impossible de passer en revue toutes les opinions, la question ouverte permet de rattraper des outils, de palier l'inefficacité de certaines questions mal formulées par rapport au problème (on peut passer à côté d'un point important).

➤ Toutefois, « *La question ouverte n'est pas le remède miracle et ne saurait se substituer aux autres types de question* » (Ibid. p 26). Elle comporte également des inconvénients. Elle peut provoquer un comportement d'évitement, l'interviewé se sent directement engagé. On l'oblige à

s'investir, d'où parfois, certains biais, le discours reste neutre si le sujet est délicat. On attend d'un questionnaire de pouvoir y répondre très vite, sans trop réfléchir, la question ouverte arrête, contraint à la réflexion, le risque est qu'on la passe, qu'on y mette seulement quelques mots, alors que l'on aurait plus à dire.

La question ouverte est également longue à dépouiller. Il faut analyser chacune des réponses, en comprendre le sens, ce qui n'est pas toujours évident. Très souvent, on ne laisse pas le temps au sujet de s'exprimer complètement. On se retrouve ainsi avec une information riche, mais ambiguë. Une question ouverte se dépouille en faisant une analyse de contenu qui consiste à créer des catégories et à classer les différents discours dans ces catégories.

Les questions ouvertes nécessitent d'être traitées par des personnes qualifiées, alors que les autres questions peuvent être dépouillées par toutes personnes.

1.6.2.4. Les questions à choix multiples ou questions préformées ou question cafétéria

L'enquêté choisit parmi plusieurs réponses, celles qui conviennent le mieux à son opinion. La formulation de ce genre de question nécessite le plus souvent une pré-enquête où l'on recueille l'ensemble des diverses opinions émises. Très souvent, les questions préformées résultent d'un pré-questionnaire avec questions ouvertes.

L'avantage de ces questions par rapport aux questions ouvertes est qu'elles facilitent la tâche de la personne interviewée, de l'enquêteur et du dépouillement.

Leur inconvénient est qu'elles peuvent suggérer aux personnes interviewées des réponses auxquelles elles n'auraient pas pensé. Elles peuvent également ne pas donner à l'interviewé la possibilité d'exprimer fidèlement son opinion. Pour remédier à ceci, on crée la catégorie « Autres ». Cette catégorie s'analyse comme pour les questions ouvertes, en analyse de contenu. Si la fréquence des réponses à la catégorie « Autres » est trop élevée, voire supérieure à celles des catégories précédées, c'est le signe d'un mauvais questionnaire. « *La fréquence des réponses doit être faible, mais se pose alors la valeur et l'intérêt de cette catégorie* ». (Ibid. p27)

Il est important de préciser si l'enquêté doit cocher : 1 réponse, plusieurs réponses, autant qu'il veut, etc.....

1.6.2.5. Les questions à classement

L'enquêté classe les réponses possibles dans l'ordre de préférence. Le classement des 2-3 premiers critères est facile à réaliser pour l'enquêté. Il peut être considéré comme juste. En revanche, la qualité du classement des dernières propositions (surtout s'il y en a 6 ou plus) est souvent difficile. Il arrive qu'on donne la liste des propositions en demandant à l'enquêté d'en choisir deux ou trois parmi l'ensemble. Pour ce type de question, il ne faut surtout pas oublier de préciser la nature de la consigne, un questionnaire peut comporter autre chose que des questions au sens strict :

Voici quelques types d'items qui peuvent être utilisés dans un questionnaire :
 « Parmi ces images, pour vous, qu'est-ce qui caractérise le mieux l'art contemporain ... ou cet artiste »

1.6.2.6. Des phrases à compléter

- « Un visiteur de musées d'art contemporain, c'est».
- « L'art contemporain c'est.....Des réponses multiples spontanées. Citez les dix qualités qui vous viennent à l'esprit après avoir vu cette exposition »

1.7. La mise en page

Elle est très importante : le choix des caractères, du papier, la mise en page, la disposition des questions etc.... sont autant d'éléments qui peuvent faciliter la passation des questions ou la freiner (gain ou perte de temps). Ces critères jouent également par rapport à la représentation que ce fait l'enquêté de l'enquêteur et de l'étude.

- **La codification** : La manière de présenter la codification est aussi importante. Cette présentation doit être claire et cohérente afin de faciliter le codage lors de la passation du questionnaire, mais aussi du dépouillement. Le questionnaire doit donc être organisé pour faciliter le codage et sa saisie.

1.8. Le traitement du questionnaire

Une fois les données recueillies, il faut en tirer des conclusions utiles. Les principales actions de cette étape sont la vérification de la codification, le traitement informatique et l'analyse proprement dite.

Avant la saisie des données et leurs traitements, il faut vérifier la codification des questionnaires qui a été effectuée afin de s'assurer de la cohérence des codes correspondant aux questions dans l'ensemble des questionnaires.

Après le travail de codage des données, le traitement des données peut commencer. Dans un premier temps, on opère une série de tris à plat sur l'information à partir de laquelle on va étudier chaque variable de l'objet d'enquête, une à une.

1.8.1. La lecture de tableaux univariés : les tris à plat

Comme il est courant de décrire une population ou un échantillon en fonction de sa composition socioprofessionnelle, de sa répartition par âge, par sexe, ou « *en fonction d'une variable étudiée séparément* » (Ibid. p28). VILLATE quantifie les modalités de cette population de deux façons :

- De façon absolue : c'est-à-dire en effectifs,
- De façon relative : c'est-à-dire en proportion, soit en fréquence ou pourcentage. Cette information donne lieu à la constitution d'un tableau à une variable ou à une entrée.

La première étape du traitement d'un questionnaire a pour objet la description simple de l'information. Elle est réalisée à travers l'opération de « tri à plat », c'est-à-dire le calcul de la distribution des effectifs et des pourcentages des modalités de réponses pour chaque question. Ces distributions à une seule variable constituent les exemples les plus simples de tableaux statistiques.

	Effectifs	%
Non réponse	0	0%
Oui	262	48,6%
Non	277	51,4%
TOTAL	539	100%

Exemple : Tableau 1 : Nombre de visiteurs ayant visité au moins un musée des beaux-arts au cours de l'année

262 = nombre d'unités ou d'individus statistique. Le premier pourcentage est obtenu ainsi : $(262/539) \times 100 = 48,6\%$

Quelques remarques sont à faire concernant la présentation des tris à plat. Seuls les pourcentages sont le plus souvent présentés dans les résultats, sans aucune indication sur la répartition des effectifs, voir du nombre total de personnes interrogées. On a ainsi aucune idée de la taille de l'échantillon, or l'analyse des données n'est pas la même si les résultats concernent une vingtaine de personnes ou deux à trois cents personnes. Plus l'échantillon est petit, plus la réponse d'un seul sujet peut entraîner des différences de pourcentage notables. D'où l'on peut donner seulement la colonne pourcentage à condition d'indiquer l'effectif ayant servi de base aux calculs (le total des personnes ayant répondu). VILLATE explicite : « *Il serait malhonnête de masquer la faiblesse d'un échantillon par la mention des seuls pourcentages* » (Ibid. p29)

Par ailleurs, Il est à éviter de publier les pourcentages avec plusieurs décimales. Le plus souvent, les pourcentages sont donnés avec des valeurs arrondies à l'unité (ou à une décimale) si l'échantillon est de grande taille avec les règles d'arrondi classiques (le chiffre après la virgule qui est inférieur à 0.5 est supprimé, il est arrondi à l'unité supérieure s'il est au-dessus de 0.5, il est conservé s'il est exactement de 0.5).

Il est à noter que les résultats obtenus à partir d'un traitement informatique sont toujours arrondis pour avoir toujours 100% de réponses. Dans le cas des questions à choix multiples, où plusieurs réponses sont possibles, il faut savoir qu'il y a plusieurs modes de calcul possibles des pourcentages. Ils peuvent être ainsi calculés par rapport au nombre total de réponses. On a alors une indication sur la position relative de chaque réponse, mais pas sur le choix effectif de chacune des réponses.

1.8.2. Rapprocher des réponses à plusieurs questions

C'est faire du lien entre les différentes questions posées. L'analyse servira, par la suite, à rapprocher des questions éloignées relatives à un même thème.

1.8.3. Comparer les résultats à d'autres enquêtes

Il est intéressant de pouvoir comparer ses résultats à ceux d'autres enquêtes. Mais pour que la comparaison soit valide il faut que les questions aient été posées exactement de la même façon.

1.8.4. Les réductions et les recodages

Les regroupements des modalités par recodage sont généralement effectués après l'examen des tris à plat. Pour ne pas conserver dans l'analyse des groupes à faible effectif, on associe certaines variables en s'interrogeant sur le sens de ce regroupement. Par exemple on peut réduire une variable en trois modalités (tout à fait d'accord- plutôt d'accord- pas du tout d'accord) à deux modalités (tout à fait d'accord- autre réponse).

« Une enquête ne se limite presque jamais à la description de conduites ou de jugements considérés isolément, d'où la limite des tris à plat » (Ibid. p29). Dans les tris à plat, quelques indications apparaissent surtout sous forme d'hypothèses ou de questions (que les chiffres suggèrent). Mais la prudence est de mise, car on ignore, par exemple, si ce sont les mêmes personnes qui ont répondu positivement à plusieurs questions, ou si ceux qui ont fait certains choix ont des caractéristiques particulières .il ya lieu, de ce fait, de traiter les réponses des sujets au-delà des observations simples.

1.8.5. La lecture des tableaux de contingence : tris croisés

Les tris croisés indiquent les distributions à deux variables, appelés aussi tableaux croisés, ou tableaux à doubles, c'est en référence aux opérations de tris ou de classement que l'on peut réaliser sur ces tableaux, en fonction des deux variables en présence que cette appellation à pris forme.

L'analyse de l'enquête aux tris croisés commence avec l'examen de ces tableaux prenant en compte non plus une seule variable, mais simultanément deux variables.

Ces tableaux croisés servent à :

- Examiner si les hypothèses formulées sont acceptables,
- Comparer la distribution des comportements et opinions entre sous-groupes de répondants.
- Faire apparaître des associations entre réponses à des questions qualitatives.

Dans tout tableau à double entrée, il y a deux façons de calculer les pourcentages. On peut en effet les calculer en lignes et en colonnes. Ces deux modes de calcul correspondent à deux raisonnements distincts, c'est-à-dire à deux lectures interprétatives du tableau, chacune d'elle formant une réponse à une question précise.

Si tris à plat et tris croisés sont les principaux traitements que la technique que propose Jean-Christophe VILLATE à un questionnaire d'autres statistiques plus complexes sont possibles, leurs principales caractéristiques est de prendre en compte, non pas une variable

comme dans le tri à plat ou deux variables comme dans le tri croisé, mais plusieurs variables, on les appelle les statistiques multi-variées.

Conclusion

Pour être un instrument de prise de l'information basée sur l'analyse de réponses à une série de questions posées. Cette technique que propose Jean-Christophe VILLATE présente des avantages. Elle peut notamment constituer un raccourci précieux quand l'observation directe est impossible, trop coûteuse ou trop longue.

Elle est susceptible de fournir des informations crédibles au moment où l'observation s'avère le plus souvent ne pas être suffisante. Une enquête bien construite suppose selon VILLATE, un savoir préalable considérable. Pour qu'elle soit bien interprétée elle doit reposer sur un schéma d'intelligibilité solide, construit à partir de modèles théoriques variés.

« L'élaboration d'une enquête ressemble à une série ininterrompue d'allers et retours entre la réflexion théorique sur l'objet étudié et le terrain » (Ibid. p04). Si à la fin de l'enquête des réponses ont été apportées, de nouveaux questionnements surgissent le plus souvent.

« Il est important de retenir que le questionnaire porte sur ce que les gens disent, sur du déclaratif et non sur ce qu'ils font effectivement. Il peut y avoir décalage, différence entre les deux ». (Ibid. p06)

2. Présentation du questionnaire type

Nous présentons dans ce qui suit le questionnaire proposé aux maisons d'éditions

- **Le nom** :
- **Le lieu** :
- **Nombre d'employés** :
- **Année de création** :
- **Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)** :
- **Moyenne annuelle de publication** :
- **Services** :
- **La ligne éditoriale** :

1- Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de 10 ouvrages

- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre.
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?

.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

Si oui lesquelles ?

.....

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise ou domaine donné?

- Oui.
- Non.

Si oui, lesquels ?

.....

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui unie votre maison d'édition aux traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travail en freelance

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs, susceptibles de traduire des ouvrages spécialisés ayant des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

3. Intégralité des résultats des questionnaires

3.1. La maison d'édition CHIHAB:

- *Le nom* :CHIHAB éditions.
- *Le lieu* :Bab el oued Alger.
- *Nombre d'employés* : ...55.
- *Année de création* : 1989.
- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* : ...plus de 100.
- *Moyenne annuelle de publication* :20.
- *Services* :Edition.
- *La ligne éditoriale* : ... Roman, essais, Histoire.

2- Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de **10** ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre.
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?.....

.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

➤ Oui.

➤ Non.

Si oui lesquelles ?

.....

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

➤ Oui.

➤ Non.

Si oui, lesquels ?.....Histoire, Roman.....

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

➤ Une activité principale.

➤ Une activité secondaire.

➤ Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

➤ le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.

➤ Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).

➤ Le traducteur travaille en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

➤ Une collaboration permanente au cours de la traduction.

➤ Un travail individuel de chacune des parties.

➤ La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

➤ Oui

➤ Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

3.2. La maison d'édition pages bleues :

- *Le nom* : Editions Pages Bleues Internationales

- *Le lieu* : Bouira et Alger

- *Nombre d'employés* : 10

- *Année de création* : 1999

- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* : 200 titres

- *Moyenne annuelle de publication* : 10 titres

- *Services* :Edition et Diffusion.....

- *La ligne éditoriale* : Ouvrages pédagogiques pour l'enseignement et la formation technique et scientifique.

1. Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de **10** ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre .
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

Si oui lesquelles ?

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

- Oui.
- Non.

Si oui, lesquels ?Vers la langue Arabe domaine sciences humaines et gestion

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travaille en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

3.3. La maison d'édition ANEP

- *Le nom* : Editions ANEP
- *Le lieu* : ALGER
- *Nombre d'employés* : 14
- *Année de création* : 2000
- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* : 600
- *Moyenne annuelle de publication* : 40
- *Services* : Technique –commercial - Administratif
- *La ligne éditoriale* : Patrimoine – littérature – Histoire

1. Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de **10** ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre.
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?.....
.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

Si oui lesquelles ?
.....

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

- Oui.
- Non.

Si oui, lesquelsFrançais/Arabe - Arabe/français Littérature

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

11- De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travaille en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

3.4. La maison d'édition BERTI

- *Le nom* : ...BERTI EDITIONS
- *Le lieu* : ...DELY BRAHIM ALGER
- *Nombre d'employés* : 45
- *Année de création* : 1995
- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* : plus de 8
- *Moyenne annuelle de publication* : ...15
- *Services* : ...Production, Distribution, Edition
- *La ligne éditoriale* : ...Ouvrages professionnels

1. Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de **10** ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre.
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

➤ Oui.

➤ Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

➤ Oui

➤ Non

Si oui laquelle ?.....

.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

➤ Oui.

➤ Non.

Si oui lesquelles ?

.....

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

➤ Oui.

➤ Non.

Si oui, lesquels ?.....

.....

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

➤ Une activité principale.

➤ Une activité secondaire.

➤ Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travaille en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

3.5. La maison d'édition BARZAKH

- *Le nom* :Edition BARZAKH

- *Le lieu* :Hydra. Sidi Yahia. Alger

- *Nombre d'employés* :... 5

- *Année de création* :... 2000
- *Ouvrages publiés depuis la création (catalogue)* :... 150 ouvrages
- *Moyenne annuelle de publication* :..... Entre 6 et 7 ouvrages
- *Services* : Edition d'ouvrages
- *La ligne éditoriale* : ... Littérature (romans, nouvelles) Nous élargissons notre champs également en éditant des Essais et des Beaux livres

1. Quelle est le nombre de traductions que votre maison d'édition publie annuellement ?

- Plus de **10** ouvrages
- Moins de 10 ouvrages

2-Quelle est la moyenne de publication que vous estimeriez plus satisfaisante ?

- Aux alentours de 10 ouvrages.
- Au delà de 10 ouvrages.

3- Quels sont selon-vous les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition dans la publication d'une traduction pour un ouvrage donné ?

- La réussite du livre sur le marché.
- L'intérêt que représente le contenu du livre.
- La spécialisation de votre maison d'édition.

4- Pensez vous que les coûts de prestation de service en traduction sont élevées ?

- Oui.
- Non.

5-Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener un projet de traduction d'un ouvrage donné ?

- L'obtention des droits d'auteur.
- La ressource humaine (disponibilité d'un traducteur).
- Problèmes relatifs aux difficultés rencontrées pendant l'opération traduisante

6- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

- Oui.
- Non.

7- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

- Oui
- Non

Si oui laquelle ?.....
.....

8- existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

- Oui.
- Non.

Si oui lesquelles ? **Nous n'avons pas d'informations sur le sujet**

9-Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise un domaine donné?

- Oui.
- Non.

Si oui, lesquels ? Du Français vers l'Arabe et de l'Arabe vers le Français.

10- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

- Une activité principale.
- Une activité secondaire.
- Une activité occasionnelle.

11-De quelle nature est la relation professionnelle qui réunit votre maison d'édition avec les traducteurs ?

- le traducteur est un employé permanent de la maison d'édition.
- Le traducteur est lié par un contrat de durée limitée (un contrat par livre à traduire).
- Le traducteur travaille en freelance.

12- Au cours de la traduction, quelle est la nature de la relation qui réunit, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition ?

- Une collaboration permanente au cours de la traduction.
- Un travail individuel de chacune des parties.
- La maison d'édition intervient occasionnellement

13- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

- Oui
- Non.

14- Quelle appréciation faites-vous sur l'état des lieux du marché de traduction en Algérie ?

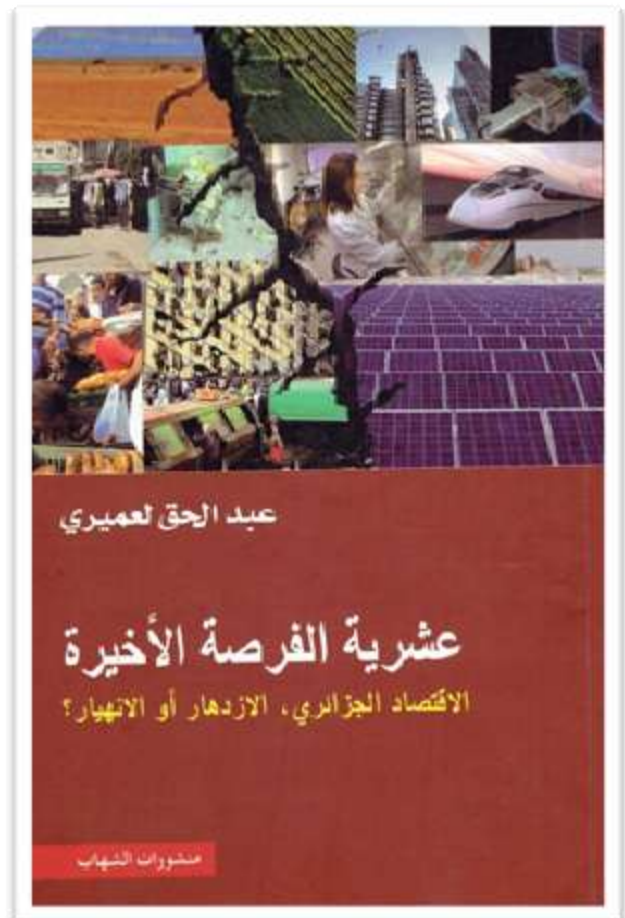
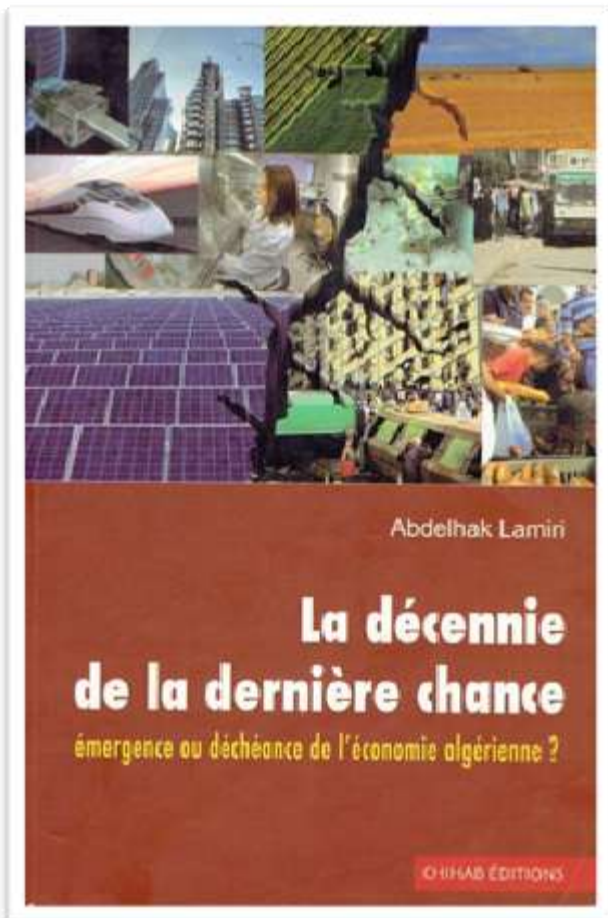
- Satisfaisante.
- Acceptable.
- insuffisante

15- Dans quel sens vont vos traductions sur le plan linguistique ?

- De l'arabe vers le français ?
- Du français vers l'arabe ?
- Autre ?

4. Présentation du corpus

Nous présentons dans ce qui suit, les couvertures du livre objet de notre corpus et sa traduction en arabe.



4.1. L'intégralité de l'entrevue avec M. Messaoud DJENNAH le traducteur de notre corpus.

1. Quelles sont les principaux motifs derrière la traduction du livre de l'auteur Abdelhak LAMIRI : La décennie de la dernière chance : Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ?

Il n'y a pas de raisons majeures ou mineures derrière la traduction de ce livre. Le traducteur est un ancien journaliste et aussi économiste de formation en même temps ; qui avait travaillé dans le service économique de l'agence presse service et à l'hebdomadaire *Actualité économique* pendant plus de 30 années, avant de se consacrer à la traduction comme traducteur freelance, j'ai déjà traduit plusieurs livres et mémoires sur l'Histoire, la politique et la sociologie. Étant donné que ce livre est publié en langue française, je trouve que il s'agit d'un document de référence d'une grande importance en raison de son contenu et de son excellent style scientifique, en plus de la pertinence des sujets traités, notamment celles relatives à la situation économique de l'Algérie. J'ai vu que il était de mon devoir de contribuer à l'enrichissement des bibliothèques à cause du manque d'ouvrages économiques de qualité en langue arabe, et dans le but de minimiser le manque en références économiques de grande valeur en langue arabe, qui peut servir les étudiants et chercheurs et même les décideurs ; j'ai décidé de contacter l'auteur du livre en vue d'obtenir son accord pour la traduction de ce livre avec l'éditions Chihab où il a été édité en langue française. C'est comme ça que je me suis lancé dans la traduction de cet ouvrage qui m'a pris un peu plus de deux mois de mon temps en raison de son excellent style rédactionnel, simple et direct et pour la clarté des idées qu'il contient.

2. Quelle sont les difficultés que vous avez rencontré lors de la traduction de cet ouvrage ?

En fait, je n'ai pas rencontré de difficultés particulières dans la traduction de ce livre. La traduction est un travail d'homme et ingrat, qui exige du traducteur la maîtrise de la langue, la précision et de la patience, ainsi que la connaissance des règles grammaticales et une richesse linguistique et terminologique. La maîtrise dans la traduction provient d'abord de la pratique et de la lecture permanente dans les deux langues, il n'y a pas de traducteur idéal car dans la traduction toute est relatif et dépend aussi du degré de maîtrise de la langue à partir de laquelle on traduit. La traduction est un métier qui s'apprend par le temps et par la pratique mais aussi par la volonté de se perfectionner.

3- A qui s'adresse votre traduction, ciblez-vous un public précis ? Dans l'affirmatif, quel est ce public ?

Ce n'est pas au traducteur de cibler une tranche de lecteurs ou de moduler le contenu d'une traduction dont il n'est le producteur du texte original. Ce n'est pas de la fonction non plus du traducteur de s'adresser à une partie bien déterminée, car sa fonction se limite dans la transformation d'un texte d'une langue à une autre tout en maintenant, autant que possible, l'unité et l'esprit du texte de départ sans dérailler celui-ci de son sens premier en sauvegardant son intégrité dans le fond et la forme.

4-Reposez vous dans votre traduction sur une approche donnée, ou une théorie précise ?

Il n'y a pas une approche spécifique pour construire un texte car chaque texte écrit, quelle que soit sa langue d'origine, a son propre caractère ou plutôt sa propre personnalité qu'on ne doit pas toucher, lorsqu'il s'agit de le traduire. Si non, nous serons en face de deux niveaux de traduction, le premier ne reflète pas le second. Donc, le traducteur est obligé de respecter le caractère du premier texte lors de son transfère vers la langue désirée sans se départir de son essence en tenant compte du génie de la langue du départ et celle vers laquelle il est traduit. Dans de tels cas, le traducteur n'a pas besoin de recourir à une théorie particulière et sans pour autant connaître la théorie de la traduction et ces caractéristiques spécifiques.

La seule approche qui me semble adéquate est celle qui consiste à fournir un texte dans une langue correcte et proche de la langue du texte de départ et construire un texte pas nécessairement égale au texte original, mais qui le reflète du moins mais pas de loin.

5-Avez-vous établi des contacts avec l'auteur à un moment de la traduction du livre, autrement dit, y avait-il une complicité ou un effort commun entre l'auteur de l'ouvrage et votre personne pour la traduction de ce livre ?

Franchement il n'y a pas eu de contact entre le traducteur et l'auteur de l'ouvrage, M. Abdelhak LAMIRI, qui est un parfait connaisseur de l'économie algérienne, maîtrise aussi bien trois langues .Or, je dois dire que le style claire du livre ma rebuté de faire recours à une quelconque demande d'aide. Toujours est-il, que l'auteur était satisfait de la qualité du travail réalisé du côté précision, rapidité et maîtrise de la terminologie économique de spécialité. J'ai demandé à l'auteur de remettre le livre à une personne de son choix pour une deuxième lecture, je ne sais s'il a été révisé ou pas.

6. Dans quelle forme exercez-vous la traduction, êtes-vous un professionnel de traduction, auteur intéressé par ce domaine ou affilié à un quelconque atelier de traduction ?

Comme indiqué ci-dessus, mon premier contact avec la traduction remonte à 1974 .C'est l'année où je rejoins l'agence algérienne de presse service comme rédacteur traducteur dans la rédaction internationale. Ce fut le début de ma carrière de rédacteur /traducteur qui s'étalât jusqu'en février 2002, date de ma sortie en retraite. Au cours de ma carrière de rédacteur, j'avais déjà traduit. En 1987, un premier livre qui porte le titre suivant : *l'insurrection de 1871* de son auteur Tahar OUSSEDIK. Après ma retraite, je ne pouvais pas rester inactif, c'est ainsi que je commence à collaborer en tant que traducteur en freelance avec des cabinets de traduction accrédité ainsi que des maisons d'édition comme Casbah éditions où j'ai réalisé la traduction de plusieurs livres et mémoires, puis avec les éditions Dar el haek en traduisant aussi un certain nombre de livres. Par la suite, je collabore avec Chihab éditions où j'ai réalisé notamment la traduction d'un excellent livre du professeur Ahmed BEDJAOUI intitulé : *Guerre des images durant la guerre de libration national*. Je traduis, juste après, *La décennie de la dernière chance: Emergence ou déchéance de l'économie algérienne*, dont il est question dans ce questionnaire. Donc je pourrais dire que ma relation avec la profession de la traduction a commencé depuis des décennies à l'intérieur d'une institution publique, et ensuite avec des offices bibliques de traduction et les maisons d'édition et dans le cadre des séminaires internationaux étant donné que je maîtrise la langue anglaise aussi.

7-Quelle est la nature de la relation professionnelle qui vous réunit avec la maison d'édition du livre, travaillez vous en collaboration, d'une manière permanente avec cette dernière ?

La relation du travail liant un traducteur avec une maison d'édition, est une relation de nature contractuelle et provisoire dans un marché informel de la traduction, qui se caractérise par le "trabando", l'exploitation et la corruption.

Tout d'abord, il faut dire qu'il est très difficile d'obtenir un contrat de traduction d'un livre avec une maison d'édition sans se soumettre aux règles du jeu qui guident le marché. Il faut dire aussi que le marché de la traduction a connu au cours des dernières années une reprise extraordinaire due à un nouveau type des affaires avec l'apparition de l'écriture des mémoires des personnalités politiques et anciens maquisards. Ces livres d'histoire qui sont devenus un mode ces derniers temps avec la prise en charge des frais d'édition par le ministère de moudjahidine et d'autres organismes ; des livres et mémoires qui seront offerts gratuitement

aux bibliothèques municipales et aux kasma des moudjahidine ou à certaines organisations officielles. Il ya lieu de dire, également, que cette reprise est due aux diverses manifestations que l'Algérie à connu ces derniers temps tel que les publications qui sont éditées pour marquer l'année de l'Algérie en France, les manifestations culturelles telles que : Alger capitale de la culture arabe, Tlemcen capitale de la culture islamique au encore Constantine capitale de la culture arabe. Des manifestations dont des budgets importants ont été consacrés pour la subvention de la traduction et l'édition de ces publications.

Dans la plupart des cas, le traducteur devrait avoir des relations qui servent mieux que son efficacité ou sa compétence. De ce fait, la relation du travail d'un traducteur avec une maison d'édition devient une relation occasionnelle et non permanente. Un travail, qu'il faut le dire, moins rémunéré, comparé à l'effort à fournir. Beaucoup de traducteurs se sont abstenus de travailler avec des maisons d'édition. Ce qui, en partie, explique toutes les insuffisances qui se voient sur le terrain notamment celle de l'absence de la traduction d'ouvrage de haute valeur scientifique. Ceci est donc un aperçu rapide sur les relations existantes entre éditeurs et traducteurs.

4.2. Traduction de l'entrevue

Dans ce qui suit, nous présentons la traduction de l'intégralité de l'entrevue avec le traducteur.

I/ما هي الأسباب الرئيسية وراء ترجمة كتاب عشرية الفرصة الأخيرة : الاقتصاد الجزائري بين الصعود أو الانهيار

للمؤلف عبد الحق لعميري؟

ليست هناك أسباب رئيسة أو ثانوية وراء ترجمة هذا الكتاب الذي يحمل عنوان عشرية الفرصة الأخيرة : الاقتصاد الجزائري بين الإقلاع أو الانهيار . المترجم ذو تكوين اقتصادي ، عمل في القسم الاقتصادي لوكالة الأنباء الجزائرية وفي أسبوعية الأحداث الاقتصادية لثلاثة عقود ثم تفرغ للترجمة حيث ترجم عدة كتب في التاريخ والسياسة وعلم الاجتماع . لقد تصفحت هذا الكتاب عند صدوره باللغة الفرنسية حيث اكتشفت أنه وثيقة مرجعية على قدر كبير من الأهمية بالنسبة للطلبة والباحثين وصناع القرار ، نظرا لمحتواه العلمي وأسلوبه المتميز في عرض القضايا الاقتصادية الراهنة وخاصة ما تعلق منها بالحالة الجزائرية . لذا رأيت من واجبي كجزائري غيور على بلاده المساهمة بدوري في ترجمته إلى اللغة العربية نظرا لقلّة المراجع الاقتصادية ذات القيمة العالية بهذه اللغة . وعليه جرى الاتصال بالمؤلف لأخذ الموافقة. وهكذا تم الشروع في ترجمته التي لم تستغرق من المترجم أكثر من شهرين نظرا لأسلوب المؤلف الممتع وطريقة عرضه للأفكار.

2/ ما هي الصعوبات التي اعترضت المترجم أثناء ترجمته لهذا العمل؟

في الواقع لم أصادف أية صعوبات تذكر في هذا الكتاب .. فالترجمة عمل شاق يتطلب إتقان اللغة التي تنقل إليها كما يتطلب الدقة وحضور البديهة والصبر وكذا الإلمام بالقواعد إلى جانب التوفر على الثروة اللغوية والاستخدام المناسب للمصطلحات. فالتحكم في الترجمة يتأتى في الواقع من الممارسة والمطالعة باللغتين إذ ليس هناك مترجم مثالي، فكل شيء نسبي ويتوقف على درجة التحكم في اللغة التي تترجم إليها ومنها. فالترجمة مهنة يتم إتقانها بمرور الوقت والممارسة وإرادة الإتقان والكثير من المطالعة .

3 / لمن يتوجه عمل الترجمة المنجز وهل يستهدف هذا العمل جمهور معين ؟ إذا كان الأمر كذلك ، فمن هو هذا

الجمهور؟

وجهة الترجمة أو الفئة المستهدفة بالعمل ليست من مهام المترجم ولا بالتالي من اختصاصه على الإطلاق كون وظيفة المترجم تقتصر على النقل من لغة إلى أخرى مع الحفاظ قدر الإمكان على وحدة وروح النص وعدم الخروج ضمن حدود مقتضيات الربط

4 / هل تبينون ترجمتكم على مقارنة معينة أم على نظرية محددة ؟

ليست هناك مقارنة معينة ، فكل نص مكتوب مهما كانت لغته ، شخصيته ولا يمكن التدخل فيها عند ترجمته الى اللغة المطلوبة وإلا سنكون أمام مستويين من النصوص لا يعكس الأول الثاني . لذا على المترجم الإبقاء على شخصية النص الأول والعمل على تحويله إلى اللغة المطلوبة بدون الخروج عن جوهره مع مراعاة عبقرية اللغة التي يترجم منها وتلك التي ينقل إليها . وفي مثل هذه الحالات ليس للمترجم اللجوء إلى النظرية الخاصة وخاصة عندما يكون من غير الدارسين للترجمة وخصائصها. فالمقاربة الوحيدة هي تقديم نص سليم لغة وبناء متكامل لا يحتمل التأويل ولا يقل في جماليته عن النص الأصلي

5/ هل قمت باتصالات مع المؤلف أثناء القيام بترجمة الكتاب أو بعبارة أخرى هل كان هناك تعاون أو مجهود مشترك

بين مؤلف الكتاب والمترجم من أجل إتمام العمل؟

بصراحة لم يحدث أي اتصال بيننا على الإطلاق ، المؤلف دكتور في الاقتصاد من جامعة كاليفورنيا وعمل هناك في إطار الاستشارة لسنوات طويلة وخريج جامعة فرنسية أيضا .. أستاذ وباحث واستشاري دولي له عدة مؤلفات ، أنجز عشرات الخبرات الاقتصادية ومتعدد اللغات . وفي المقابل يوجد في رصيد المترجم أكثر من عشر كتب تباع في المكتبات بالإضافة إلى ترجمته للعديد من الدراسات لمؤسسات حكومية متخصصة ، وبالتالي له حضور على الساحة الوطنية . لقد أعجب المؤلف بنوعية الترجمة وبالسرعة والدقة كون المترجم غير غريب عن المصطلحات الاقتصادية. لقد طلب المترجم من المؤلف إخضاع الكتاب للجنة للقراءة أو إعطائه إلى أحد الأساتذة الذين يجيدون العربية للمراجعة ولا يدري إن فعل أم لا .

6/ في أي إطار تمارس الترجمة وهل أنت أحد محترفي الترجمة أو أحد الهواة المهتمين بميدان الترجمة وهل تنتمي

إلى إحدى ورشات الترجمة؟

كما سبقت الإشارة إليه أعلاه، بدأ احتكاكي بالترجمة في العام 1974 عندما التحقت بوكالة الأنباء الجزائرية كمحرر في القسم الدولي حيث يفترض في المحرر معرفته باللغتين العربية والفرنسية. تلك كانت البداية الأولى إلى غاية مغادرتي لها

للتقاعد في الثاني من فيفري 2002 ، إلى ذلك الحين كنت قد ترجمت كتابا بعنوان انتفاضة 1871 للمؤلف الطاهر أوصديق وذلك في العام 1987 .

بعد التقاعد لم يكن بإمكانني البقاء مكتوف الأيدي ، وهكذا بدأت التعاون مع مكاتب معتمدة للترجمة ودور النشر على غرار دار القصبية للنشر حيث أنجزت عدة كتب ومذكرات ثم مع دار الحقائق حيث ترجمت لها عدة كتب ومطبوعات رسمية مثل الكتاب الأبيض للحكومة قبل بدء التعاون مع منشورات الشهاب حيث ترجمت لحسابها كتاب هام للأستاذ أحمد بجاوي بعنوان حرب الصور خلال حرب التحرير ثم كتاب عشرية الفرصة الأخيرة : الاقتصاد الجزائري بين الصعود والانهباء موضوع هذا الاستفسار . لذا يمكن القول باحترافي للترجمة لعقود داخل مؤسسة عمومية ومع دور للنشر وفي إطار الندوات كوني متمكن من اللغة الانجليزية .

7/ ما هي طبيعة العلاقة المهنية التي تجمعك مع دور نشر الكتاب وهل تتعاون مع هذه الأخيرة بصورة دائمة ؟

هي علاقة ذات طبيعة تعاقدية ظرفية في سوق الترجمة الرمادي الذي يتميز هو الآخر بالترابندو والمساومة والاستغلال والرشوة .

بداية يجب القول أنه من الصعب جدا الحصول على عمل لدى دور النشر بدون القبول بقواعد اللعبة كما يجب القول أيضا أن سوق الترجمة عرف في السنوات الأخيرة بعض الانتعاش جراء البنزسة التي ظهرت مع موضة كتابة المذكرات وكتب التاريخ سواء تلك التي تتولى وزارة المجاهدين طبعها على حسابها وتوزيعها مجانا على المكتبات البلدية وفروع منظمات المجاهدين وبعض الهيئات الرسمية وكذلك على غرار تلك التي تم طبعها بمناسبة سنة الجزائر عاصمة الثقافة العربية وتلمسان عاصمة الثقافة الإسلامية وقسنطينة عاصمة الثقافة العربية حاليا وكتابة تاريخ الثورة التي خصصت له ميزانية ضخمة للترجمة المناسبة . ففي غالب الأحيان ، يجب أن تكون صاحب علاقات بدلا من صاحب كفاءة ومقدرة . وعليه فالترجمة مع دور النشر عمل مناسباتي وليس دائم وغير ذي عائد مجزي في مستوى الجهد المبذول وهكذا تعرض مجال الترجمة إلى الاختراق من طرف وسطاء حتى من خارج قطاع النشر . فالكثير من المترجمين المقننين أصبحوا يتفادون هذا العمل الشاق مقابل عائد زهيد وذلك راجع إلى تقادي دور النشر القيام بالترجمة لحسابها نظرا لارتفاع كلفة الترجمة وكساد سوق الكتاب وتراجع المبيعات بسوء المضمون وعزوف الناس عن القراءة . وهكذا فالكاتب ذات القيمة العلمية العالية نادرا ما تترجم إلى لغة أخرى بسبب كلفة الترجمة والطبع .

En plus de l'enquête par questionnaire réalisée que, comme il est déjà mentionné, est la plus adéquate pour toute étude scientifique. Nous avons entrepris le labour de réaliser une entrevue avec l'organisme traducteur de notre corpus, en l'occurrence la maison d'édition CHIHAB, qu'à la personne de sa directrice commerciale, elle nous a énormément aidé par ces précieuses réponses à fin de voir de tout près des réalités propres à la traduction éditoriale, mais surtout pour cerner la problématique abordée dans notre étude.

Nous présentons dans ce qui suit, l'intégralité de cette entrevue.

1- Quels sont les facteurs et raisons qui déterminent tout engagement de votre maison d'édition pour la publication d'une traduction d'un ouvrage donné ?

Les principaux motifs derrière notre engagement dans la traduction d'un ouvrage émane tout d'abord d'un constat à faire sur la réussite du livre au marché, mais avant ça, d'une recommandation du comité de lecture que notre maison d'édition compte, celui là est composé de spécialistes dans les différents domaines que nous traitons (jeunes, classique, sciences...). Ce comité est l'instance sur laquelle nous nous reposons dans tout engagement non seulement pour la traduction mais également pour la publication. En effectuant un travail de traitement et d'analyse des ouvrages susceptibles d'être publiés ou traduits, ce comité nous informe sur le contenu, nous conseille ou déconseille l'engagement dans la publication des livres en prenant compte l'adéquation de ceux-là avec notre ligne éditoriale. Il se peut, de ce fait, que nous publions un livre pour un auteur, et lui refusions un autre pour incompatibilité avec notre ligne directrice.

2- A l'image du livre « la décennie de la dernière chance » d'Abdelhak LAMIRI qui constitue le corpus de notre recherche, apercevez-vous la traduction de vos propres publications à point égales avec tout autre ouvrage ?

On ne prend pas de décision de ce point de vue là, ce qui compte pour nous est bien l'avis de notre comité de lecture, en plus du besoin que nous éprouvons à traduire face à un succès commercial d'un livre, ceci indépendamment du publieur du livre.

3- Quelles sont les démarches que vous entreprenez en vue de traduire une de vos publications ?

Une fois la décision est prise de traduire un livre, il convient de motiver deux cas de figure : la première situation est celle où l'ouvrage à traduire n'est pas notre publication, nous procédons dans ce cas, avant de contacter un traducteur, à l'achat des droits d'auteur du livre à traduire. Pour ce qui est des détails de cette démarche, les classiques littéraires à titre d'exemple se distinguent en deux catégories : Les livres de moins de cinquante ans, avec lesquels nous sommes dans l'obligation d'acquiescer les droits d'auteur avec le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit (dans le cas de son décès). Il y a de l'autre côté, la catégorie des livres classiques d'au-delà de cinquante ans, où il est permis de traduire sans l'acquisition de ses droits tout en ayant la liberté d'opérer des modifications dans les traductions à proposer.

S'agissant de nos publications, nous contactons directement un traducteur qui correspond au domaine du livre à traduire, sachant que nous disposons des traducteurs avec lesquels nous travaillons le plus souvent pour chaque domaine que nous traitons. Toutefois, il arrive que l'auteur du livre nous propose un traducteur et qu'à notre tour, d'opter pour ce dernier, connaissances faite de ces qualifications, et en prenant en considération les justifications de l'auteur à son égard. Comme il arrive parfois où l'auteur nous propose lui-même la traduction pour son ouvrage.

4- Disposez-vous d'un service ou atelier de traduction au sein de votre maison d'édition ?

Non, nous ne disposons pas de service de traduction ni d'atelier de traduction, nous pensons qu'une telle option induit une injection conséquente de fonds pour couvrir les dus de tout une équipe de traducteurs qui devront être recrutés à temps plein pour répondre à un besoin de traduction permanent. Or, dans notre cas, les traductions sont beaucoup moins prolifiques si elles ne sont occasionnelles, elles dépendent, en effet, d'un besoin bien précis : des recommandations ou du succès d'un livre donné. On peut donc dire que le service ou l'atelier de traduction est un choix qui n'est financièrement pas judicieux pour notre établissement. Cependant, la relation que nous entretenons avec les traducteurs est d'un autre mode, nous nous disposons d'un nombre de traducteurs avec lesquels on travaille régulièrement. Ils sont de nombre de deux pour chacune de nos lignes (domaine de publication) un pour les traductions français/ arabe et un autre pour les traductions en anglais, un contrat nous lie avec chacun d'eux à chaque fois que nous nous entendons pour la traduction d'un livre. Ils ne sont donc pas des employés permanents, mais l'élément de confiance fait que nous sommes liés d'une certaine manière avec eux.

Il convient, toujours dans le même chapitre de mentionner un autre problème. Il nous arrive comme on l'est accoutumé dans notre maison d'édition, d'acheter des droits d'auteur pour la publication d'ouvrages d'Italie. Face à la non disponibilité de traductions de ces ouvrages en français, en anglais et encore moins en arabe, on se heurte à la réalité d'une rareté, voir une non disponibilité de traducteurs qualifiés des langues telles que l'italien, l'espagnole, l'allemand et autres langues en Algérie ; chose qui nous condamne à attendre la parution de traductions européennes en français ou en anglais pour acquérir leurs droits.

5- Adoptez-vous dans votre maison d'édition une politique ou stratégie de traduction précise ?

Nous ne disposons, malheureusement, pas d'une vision de traduction claire et orientée. Il est à dire que lors de nos réunions de début de l'année pour planifier la gestion de notre entreprise, nous n'attribuons pas de budget spéciale à la traduction, elle demeure de ce fait une activité secondaire.

6- Existe-il, à part votre maison d'édition, d'autres établissements ayant des politiques de traduction précises ?

À mes informations oui, des maisons d'édition comme Berti éditions qui est spécialisée dans le droit français et sa traduction vers l'arabe, et la maison d'édition Pages Bleues qui traduisent le domaine informatique, peuvent être détentrices d'une politique de traduction précise.

7- Privilégiez-vous la traduction vers une langue précise, ou un domaine particulier?

Non, on ne privilégie pas une langue sur une autre, nous dépendons plutôt dans le choix des traductions sur d'autres critères et qu'on a précédemment mentionnés.

8- Quelle est la place de la traduction dans votre maison d'édition ?

Dans notre conception des choses, la traduction est un service par lequel nous pouvons atteindre plus d'un lecteur, le multilinguisme du lecteur algérien réparti entre arabophones et francophones et berbérophone la rend plus indispensable, elle est donc à promouvoir et à booster.

9- Quelle est la nature de la relation qui réunie, au cours de la traduction, l'auteur de l'ouvrage, le traducteur et votre maison d'édition, autrement dit, excite il une collaboration entre ses trois partis lors de la traduction ?

Une collaboration de travail entre les trois parties est bien excitante. En effet, en plus d'être, du début, le bailleur du projet, la maison d'édition joue un rôle d'intermédiation tout au long de la traduction du livre. Le traducteur, à titre d'exemple, ne peut opérer des changements au moment où il dépiste une quelconque anomalie. Il doit contacter l'auteur pour en discuter et si un changement il ya, l'auteur doit nous contacter pour les apporter dans la prochaine édition de son livre. Dans le cas d'un problème épineux, nous procédons à la réunion des trois parties :

auteur, traducteur et nous même autour d'une table en vue de trouver une solution au problème posé.

10- Exigez-vous des traducteurs susceptibles de traduire des ouvrages de spécialité des connaissances préalables dans le domaine, ou d'être traducteurs spécialistes du domaine à traduire ?

Oui, une spécialisation est primordiale. Par exemple, un traducteur de littérature pour enfant ne peut traduire un livre de science et vis versa. Par ailleurs, nous exigeons du traducteur d'être hautement qualifié mais aussi d'avoir de l'expérience dans son domaine de spécialisation, chose qu'il doit justifier dans son CV. On ne peut accepter des traducteurs moins qualifiés au risque de publier ce qui pourrait nuire à la réputation de notre institution.

11- Quelle appréciation fait-vous sur du marché de traduction en Algérie, en particulier la traduction d'ouvrages de spécialité ?

La traduction dans notre pays est loin d'être en bonne santé. Au vu de ce qui se fait dans les autres pays, on peut dire que du travail reste à faire notamment pour la traduction d'ouvrages de spécialité où le manque s'avère plus conséquent.